

Admissibilité en 4e année - Samedi 27 mars 2021

ÉPREUVE DE DISSERTATION

À PARTIR D'UN DOSSIER THÉMATISÉ

MAJEURE AFFAIRES INTERNATIONALES

(Parcours ERSEG, GEA, PI, RDS)

4 heures

Coefficient 2

12 Pages

Nature de l'épreuve :

Une **dissertation à partir d'un dossier thématisé** en fonction de la "majeure" choisie lors de l'inscription aux épreuves. [Durée : 4h00 | Coefficient. 2]. On attend du candidat une compréhension du ou des documents, une réflexion organisée et argumentée sans exclure l'apport de connaissances extérieures au dossier. Il ne s'agit ni d'un résumé, ni d'un commentaire de documents, ni d'une note de synthèse, mais d'une dissertation à partir de documents.

Sujet à traiter :

La santé globale, nouvelle priorité ?

Composition du dossier :

Document 1 : ATLANI-DUAULT (Laëtitia) et VIDAL (Laurent) (), « Le moment de la santé globale. Formes, figures et agendas d'un miroir de l'aide internationale », *Revue Tiers Monde*, n°215, 2013, p.7-16 (extraits)p. 3

Document 2 : KEROUEDAN (Dominique), « Comment la santé est devenue un enjeu géopolitique. La sollicitude intéressée des grandes puissances », *Le Monde diplomatique*, juillet 2013, p. 16-17 (extraits) p. 5

Document 3 : ELBE (Stefan) et (David) Dominique, « Sida, un enjeu global de sécurité », *Politique étrangère*, n° 1, 2005, p. 161-175 (extraits) p. 9

Document 1 : ATLANI-DUAULT (Laëtitia) et VIDAL (Laurent) (), « Le moment de la santé globale. Formes, figures et agendas d'un miroir de l'aide internationale », *Revue Tiers Monde*, n°215, 2013, p.7-16 (extraits).

(...)

Dans une définition fréquemment reprise de la santé globale, l'anthropologue Mark Nichter (2008) souligne que la santé devient globale « quand les problèmes de santé transcendent les frontières nationales, peuvent être influencés par les circonstances ou les expériences d'autres pays, et appellent des réponses collectives ». Cette échelle transnationale se trouverait renforcée par les multiples mouvements de circulation des hommes, des produits et des techniques. Multiples dans leurs directions géographiques (Nord/Sud/Nord comme Sud/Sud) et dans leurs « raisons » (avec aussi bien le tourisme médical inter-pays voire inter-continentaux, que la « fuite des cerveaux » dans le monde de la santé ou les déplacements de réfugiés). Circulent aussi des produits – qu'il s'agisse des médicaments (Baxerres, 2011), des techniques (Procréation médicale assistée par exemple, Bonnet, 2012) voire des organes (Schepper-Hugues, Wacquand, 2002) – dans un espace où les essais cliniques sont transnationaux (Petryna, 2009), conformes en cela aux stratégies des firmes pharmaceutiques qui les soutiennent fréquemment. Ces circulations s'inscrivent enfin dans une forme de tournant épidémiologique qui se caractérise par un accroissement des inégalités dans l'accès aux soins entre pays du Nord et du Sud mais aussi au sein de pays du Sud, d'un côté (Kim *et alii*, 2000), et par une forme d'homogénéisation des pathologies, de l'autre : des maladies dites « de civilisation », donc des pays du Nord, se retrouvent de plus en plus dans les pays du Sud (ex. maladies cardiovasculaires, diabète...) et des pathologies infectieuses se disséminent largement (Magee, Blumberg, Narayan 2011 ; McMichael, Beaglehole, 2003) selon des modalités et dans des espaces jusqu'alors peu soupçonnées ou pas concernés (Lewis, 2007). La santé globale met ces évolutions au cœur de ses préoccupations.

Pour les familiers de l'histoire de la santé publique, la nouveauté affirmée de ce transnationalisme n'en est toutefois pas une. Il n'est qu'à rappeler la création de l'OMS en 1948 et sa prétention de gouvernance mondiale de la santé, ou encore la Déclaration d'Alma-Ata en 1978 et l'édiction de dogmes à vocation universelle dont les « soins de santé primaires » (Dozon, Fassin, 2001). Au-delà, nous semble intéressante l'idée que ce dépassement des frontières nous parle en fait de celui des États – par les maladies comme par les actions visant à les prévenir et les contrôler. Quand Lee, Fustukian et Buse estiment, avec d'autres, que la santé internationale devient santé globale quand les causes ou conséquences de pathologies « contournent ou ignorent les frontières territoriales nationales et exigent des réponses qui dépassent la seule capacité des institutions étatiques » (2002), ce que nous voyons sur les terrains du Sud est souvent plus exactement la volonté, portée ou accompagnée par des institutions du Nord, de surveiller, prévenir et répondre à des risques sanitaires qui pourraient porter atteinte à la population mondiale et avant tout à leurs propres populations, non plus tant dans le cadre d'institutions multilatérales comme l'OMS, où sont représentés les États du Sud, que dans celui de nouveaux types de coalitions.

La santé globale « se concentre sur les dynamiques de la « globalisation » comme source essentielle de pathogénicité, affirmant que l'intensification de la circulation mondiale des hommes, des animaux et des produits agricoles, ainsi que des connaissances et des technologies, favorise la diffusion de nouvelles maladies dangereuses » (Lakoff, Collier, 2008). Sentiments de menaces pesant sur un « ordre » indissociables d'une vision sécuritaire de la santé globale

dont l'un des « moments » est à situer dans la diffusion d'infections mondiales (West Nile virus, SRAS, Grippe aviaire, H1N1), précédées de la pathologie paradigmatique de ce point de vue qu'est l'infection du VIH. (...) Face à ces « virus émergents » associés aux multiples circulations mentionnées et évoquées ci-dessus, les pays occidentaux, et au premier rang les États-Unis, se sont organisés. Un temps fort de ce tournant sécuritaire a été la publication en 1997 du rapport de l'Institute of Medicine sur « America's Vital Interest in Global Health » (King, 2002) suivie, quelques années plus tard, des attentats du 11 septembre 2001 qui ont renforcé les craintes de bioterrorisme. Face à ces risques sanitaires, des sommes sans commune mesure ont été dédiées à la santé, conduisant L. Garrett (2007) à parler, à propos de la santé globale, d'une « ère de la générosité » sans précédent. En effet, le financement de la santé globale est passé de 5,6 milliards de dollars en 1990 à 21,8 milliards en 2007, pour s'en tenir à l'année des analyses de Garrett : à l'échelle des États-Unis en deux années (2007/2009) leur aide est passée de 460 millions de dollars à 8,6 milliards.

Période faste des financements, naturellement largement remise en cause avec la crise financière de ces dernières années qui accentue tout à la fois le déséquilibre entre le soutien à certaines pathologies, comme l'épidémie de VIH, menaçantes pour le Nord, et le déficit de soutien international à d'autres pathologies tropicales ou encore à la santé maternelle et infantile : écart que la baisse globale des ressources a, plus qu'avant, mis en lumière (OCDE, 2011 ; McCoy, Chand, Sridhar, 2009 ; *Journal of Global Health*, 2011).

(...) Si les débats sur la structuration de la santé globale sont nombreux (Cohen, 2006 ; Garret, 2007 ; Keusch *et alii*, 2010 ; Kickbush, 2003), nous savons que les ONG et le militantisme international ont joué un rôle central, en particulier sur les questions d'accès aux traitements du sida, qu'il s'agisse des batailles pour leur gratuité ou pour la levée des contraintes commerciales imposées par les brevets des laboratoires pharmaceutiques (Cassier, 2012 ; Moatti, Eboko, 2010 ; Nguyen, 2005, 2010 ; Vidal *et alii*, 2011). Simultanément nous sommes de plus nettement confrontés, sur les terrains du Sud, à une montée en puissance notable des structures de financement dédiées à des pathologies spécifiques (avec par exemple le Fonds mondial contre le VIH/Sida, le paludisme et la tuberculose) et des alliances public-privé, en particulier avec des laboratoires pharmaceutiques (Merck, Pfizer, etc.) ainsi que des fondations (en particulier américaines). S'il est vrai qu'entre les seules années 2005 et 2010, la fondation Bill & Melinda Gates a ainsi consacré plus d'un milliard de dollars par an à des programmes de santé dans les pays en développement, ce phénomène n'est néanmoins pas nouveau, les fondations américaines, parmi lesquelles la fondation Rockefeller, ayant en effet une longue histoire d'intervention en santé dans les pays du Sud.

(...)

Document 2 : KEROUEDAN (Dominique), « Comment la santé est devenue un enjeu géopolitique. La sollicitude intéressée des grandes puissances », *Le Monde diplomatique*, juillet 2013, p. 16-17 (extraits).

(...)

En 2000, cent quatre-vingt-treize Etats membres de l'Organisation des Nations unies (ONU) et vingt-trois organisations internationales se fixent huit Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) : atteindre, d'ici à 2015, des « niveaux de progrès minimum » en matière de réduction de la pauvreté, de la faim, des inégalités, et d'amélioration de l'accès à la santé, à l'eau potable ainsi qu'à l'éducation (...).

D'emblée, Mme Gro Harlem Brundtland, alors directrice de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), identifie une priorité : dégager des financements à la hauteur du défi. (...)

Entre 2000 et 2007, les financements mondiaux des pays en développement, provenant de partenariats public-privé associant le secteur industriel et commercial, notamment les fabricants de vaccins et de médicaments, ont été multipliés par quatre - par trois pour la période 2001-2010, atteignant un pic de 28,2 milliards de dollars en 2010. Les fonds américains publics et privés en constituent la plus grande part. La Fondation Bill et Melinda Gates a donné à elle seule près de 900 millions de dollars en 2012. L'Afrique aurait reçu 56 % des financements en 2010 (...). L'aide mondiale au développement a augmenté de 61 % sur cette période, pour atteindre 148,4 milliards de dollars en 2010.

Aux États-Unis, une question sécuritaire

Pourtant, 2015 approche, et la réalisation des OMD demeure toujours aussi lointaine en Afrique subsaharienne. L'insuffisance des financements n'explique qu'en partie ces retards : d'autres facteurs, moins connus, ont aussi joué un rôle important. Il est utile d'y revenir, alors que se prépare l'élaboration des « nouveaux objectifs » à mettre en œuvre après 2015.

De nombreuses études et recherches (...) montrent que l'allocation de l'aide mondiale ne repose pas seulement sur des critères épidémiologiques, de population, ou de charge de maladie, mais aussi sur ces puissants vecteurs que furent et que demeurent les intérêts commerciaux, les relations historiques et les rapports géopolitiques (...).

La relecture de l'histoire de la santé indique que la tenue des premières conférences internationales sur le sujet, au XIXe siècle, était moins motivée par le désir de vaincre la propagation de la peste, du choléra ou de la fièvre jaune que par la volonté de réduire au minimum les mesures de quarantaine, qui s'avéraient coûteuses pour le commerce... Ces tensions entre la médecine, la santé, les intérêts marchands et le pouvoir politique forment les termes d'une équation paradoxale inhérente à la question de la santé publique mondiale. L'accès des populations pauvres aux médicaments dans le cadre des Accords sur les aspects des droits de propriété intellectuelle liés au commerce (Adpic) exprime bien ces tensions, qui, dans le monde contemporain, peuvent aller jusqu'au bras de fer.

Les fondateurs et les partenaires du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme présupposent que les stratégies de lutte contre ces trois maladies sont pertinentes dans tous les pays et qu'« il ne manque plus que l'argent ». Pour comprendre cette vision

financière des enjeux de santé et ses limites en termes d'efficacité, il faut revenir sur le contexte dans lequel le Fonds mondial a été créé.

En 1996, M. William Clinton, alors président des États-Unis, publie une directive appelant à une stratégie davantage orientée vers les maladies infectieuses. Il s'agit là moins d'un élan d'altruisme que d'une préoccupation de sécurité nationale. Propagation, conséquences économiques, retard dans le développement de nouvelles molécules, résistance des agents infectieux aux antibiotiques, mobilité des populations, croissance des mégapoles, faiblesse des systèmes de santé des pays pauvres : ces sujets inquiètent l'administration américaine, et ce bien avant les attentats du 11 septembre 2001.

Dès 1997, l'Institut de médecine, instance de référence scientifique américaine, publie un rapport expliquant que la santé mondiale est « d'un intérêt vital pour les États-Unis ». Pour la première fois apparaît l'expression *global health*, que nous traduisons par santé mondiale : « Les pays du monde ont trop en commun pour que la santé soit considérée comme une question relevant du niveau national. Un nouveau concept de "santé mondiale" est nécessaire pour traiter des problèmes de santé qui transcendent les frontières, qui peuvent être influencés par des événements se produisant dans d'autres pays, et auxquels de meilleures solutions pourraient être envisagées par la coopération (...). »

Alors que le sida se propage en Afrique australe de manière spectaculaire, la publication en 1999 par le ministère de la Défense sud-africain de taux élevés de prévalence de l'infection par le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) chez les militaires de nombreux États d'Afrique alarme les autorités. Les capacités de défense nationale ne seraient, à court terme, plus suffisantes pour faire face à des conflits internes ou externes. Selon *International Crisis Group* (ICG), de nombreux pays « ne seront bientôt plus en mesure de contribuer aux opérations de maintien de la paix (...) ». Sur la période 1999-2008, le Conseil national des services de renseignement du gouvernement américain, le National Intelligence Council (NIC), centre de réflexion stratégique, publie six rapports sur la santé mondiale. Fait inédit, ces documents définissent une maladie comme un « agent de menace non traditionnel » pour la sécurité des États-Unis, dont les bases militaires constellent la planète.

Cette « menace » va parvenir jusqu'aux Nations unies. Pour la première fois de son histoire, le 10 janvier 2000, à New York, le Conseil de sécurité inscrit à l'ordre du jour de sa réunion un thème qui n'est pas lié à un risque direct de conflit : « La situation en Afrique : l'impact du sida sur la paix et la sécurité en Afrique ». Les États-Unis président les échanges (...).

Le Fonds mondial voit le jour grâce à la mobilisation des membres du G8 par M. Annan. Loin du « fonds santé et sida » recommandé, le mandat du partenariat public-privé (PPP) mondial porte seulement sur le sida, la tuberculose et le paludisme. La politique de sécurité nationale américaine se nourrit de peurs plus ou moins fondées contre lesquelles il faut lutter : le communisme, le terrorisme, les maladies... Tels sont les « traumatismes » inspirant les politiques de défense des États-Unis, qui n'hésitent pas, pour défendre leurs positions sur les enjeux de santé mondiale, à instrumentaliser le Conseil de sécurité des Nations unies.

Après une décennie marquée par la guerre en Afghanistan et en Irak, la stratégie de M. Barack Obama consiste à emmener son pays vers d'autres combats que les « conflits à l'extérieur ». Il s'agit de « restaurer le leadership américain à l'étranger », y compris pour relever les défis liés au contrôle des épidémies, thème expressément mentionné dans la stratégie de sécurité nationale en 2010. (...) Le gouvernement annonce, en juillet 2012, la création au sein du

département d'État de l'Office of Global Health Diplomacy - institué juste avant le départ de Mme Hillary Clinton (...).

Choix financiers sous influence

L'analyse des facteurs qui ont façonné les politiques sanitaires de ces dernières décennies permet de distinguer trois conceptions : la santé mondiale comme investissement économique, comme outil sécuritaire et comme élément de politique étrangère (...). En politique, la notion de sécurité implique l'urgence, le court terme et le contrôle des maladies contagieuses, plutôt que l'approche holistique et systémique de long terme qu'exigerait le renforcement des capacités institutionnelles des systèmes de santé. La pérennité des interventions financées pendant près de quinze ans en est fragilisée.

Ces observations aident à comprendre pourquoi l'aide n'est que d'une efficacité limitée : quels que soient les montants alloués par le Fonds mondial ou par le gouvernement américain au travers du plan d'urgence de lutte contre le sida (...), les performances de ces programmes sur le terrain s'avèrent décevantes. La pertinence des financements en faveur de la prévention, ou l'ajustement des interventions à des dynamiques démographiques, urbaines, sociales, économiques ou conflictuelles, et aux spécificités nationales de la propagation, sont autant d'éléments fondamentaux relativement peu pris en compte.

(...)

De la multiplication des acteurs de l'aide au développement émergent des conflits de gouvernance entre « décideurs » et « partenaires », ce qui entraîne une dilution des responsabilités : qui doit rendre des comptes sur l'utilisation des financements alloués au travers de partenariats mondiaux ou de mécanismes innovants, quelle que soit la thématique ? Pour les aspects financiers, la responsabilité relève du conseil d'administration du Fonds mondial, plutôt que du seul secrétariat exécutif. Les aspects techniques et stratégiques sont censés être traités par les pays et leurs partenaires (Onusida, Fonds des Nations unies pour l'enfance - Unicef - et OMS). Si les agences de l'ONU ont apporté un appui technique aux États, leurs équipes ont-elles su les accompagner vers une vision stratégique qui tienne compte de leurs spécificités pour enrayer les trois pandémies ? Si la réponse est non, il est temps de l'assumer.

L'Afrique, la France et l'Europe seront confrontées au cours des décennies à venir à des défis hors normes. La population du continent noir va doubler d'ici à 2050, passant d'un à deux milliards d'habitants, soit 20 % de la population mondiale. D'après l'économiste François Bourguignon, invité au Collège de France pour présenter son ouvrage sur la « mondialisation de l'inégalité », la pauvreté - au sens strict - sera un problème exclusivement africain d'ici à 2040 ou 2050 (...). Transitions démographique et épidémiologique sont en marche sur un continent qui s'urbanise rapidement, et où des maladies chroniques dont nous n'avons pas encore mesuré l'ampleur deviennent plus massives : cancers, diabètes, maladies cardiovasculaires et respiratoires, problèmes de santé mentale, maladies liées aux pollutions environnementales... Ces affections, non ou tardivement dépistées et diagnostiquées, se propagent telles de nouvelles pandémies, en plus des accidents sur la voie publique, ajoutant à la charge de travail de personnels de santé déjà en nombre très insuffisant.

Les inégalités de santé s'inscrivent dans le sillage des inégalités économiques et sociales. Les systèmes d'assurance-maladie et de protection sociale se mettent en place trop lentement et inégalement d'une région à l'autre. La « couverture sanitaire universelle » serait utile aux populations pauvres si elle était un moyen au service d'une politique fondée sur les priorités

nationales, et en particulier sur la prévention. (...) « Ceux qui se posent la question de savoir si une meilleure santé est un bon instrument de développement négligent peut-être l'aspect le plus fondamental de la question, à savoir que santé et développement sont indissociables, insiste Amartya Sen. Il n'est pas nécessaire d'instrumentaliser la santé pour en établir la valeur, c'est-à-dire d'essayer de montrer qu'une bonne santé peut également contribuer à stimuler la croissance économique. » (...)

Document 3 : ELBE (Stefan) et (David) Dominique, « Sida, un enjeu global de sécurité », *Politique étrangère*, n° 1, 2005, p. 161-175 (extraits).

En décembre 2004, Onusida évaluait à 39,4 millions le nombre de personnes infectées par le virus de l'immunodéficience humaine (VIH), ou vivant avec le sida dans le monde (...). Entre 20 et 25 millions de personnes sont, à ce jour, mortes du sida dans le monde depuis l'apparition de l'épidémie.

Le continent africain a été particulièrement affecté par la pandémie. On ne peut pourtant généraliser, les différences régionales demeurant importantes. Pour l'Afrique du Nord, on dispose de peu d'informations, mais il s'agit sans doute de la région la moins touchée du continent. En Afrique de l'Est, les taux de prévalence sont par contre très élevés, dépassant dans plusieurs pays les 5 % de la population adulte. En Afrique centrale et de l'Ouest, huit pays, dont le Nigeria, sont proches ou au-dessus des 5 %, seuil au-delà duquel l'expérience enseigne qu'il est difficile de contrôler la diffusion de la maladie à toute la population. En Afrique australe, où la situation est la plus mauvaise, quatre pays, le Zimbabwe, le Botswana, le Lesotho et le Swaziland, ont un taux de prévalence dépassant un tiers de la population adulte ; plusieurs autres pays se situent entre 10 % et 20 %.

En Asie et dans la région du Pacifique, ce sont 8,2 millions de personnes qui vivent avec le VIH. Le Cambodge, Myanmar et la Thaïlande affichent des taux de prévalence de plus de 1 % de la population adulte, l'Indonésie étant juste au-dessous. Cela peut paraître un chiffre peu important. Mais l'Afrique du Sud comptait en 1990 moins de 1 % de sujets séropositifs parmi les femmes enceintes fréquentant les maternités. Dix ans plus tard, son taux de prévalence dans la population adulte approche 20 %, et elle est le pays qui compte le plus grand nombre de personnes infectées au monde. La Chine a quant à elle identifié des cas de contamination dans ses 31 provinces, entre 500 000 et 1 million de personnes étant touchées (...). Quant à l'Inde, elle dispute à l'Afrique du Sud le statut de pays le plus touché par le VIH, avec environ 4 millions de séropositifs.

En termes de progression, l'espace le plus touché est sans conteste l'Europe de l'Est et la Russie, avec environ 210 000 nouvelles infections pour 2004, et un taux de prévalence qui dépasse déjà 1 % de la population adulte en Russie et en Ukraine. Des taux de progression similaires ont été enregistrés dans les États baltes, et certaines républiques d'Asie centrale.

Si l'on s'en tient aux taux de prévalence nationaux, la deuxième région la plus affectée (après l'Afrique) est l'Amérique latine et les Caraïbes. Elle compte désormais 12 pays ayant une prévalence adulte de plus de 1 %, avec un total d'environ 1,7 million de personnes infectées. Haïti et les Bahamas sont parmi les pays les plus frappés, avec une prévalence adulte de 5,6 % et de 3 %. Dans les pays à haut revenu d'Amérique du Nord et d'Europe par contre, moins de 2 millions de personnes vivent avec le virus, avec 64 000 nouvelles contaminations en 2004. Pour ces pays, la mortalité due au sida a bien décliné grâce aux trithérapies, mais ce déclin n'a pas touché le rythme des contaminations.

Historiquement, la pandémie de sida est donc, en chiffres, l'une des pires qu'ait eu à connaître l'humanité. Dans la première décennie du xxi^e siècle, elle pourrait avoir fait plus de morts que l'épidémie de grippe espagnole de 1918-1919, accusée d'avoir fait entre 25 et 40 millions de victimes. Elle aura dépassé aussi la peste bubonique, puisque Onusida estime que si le rythme de la transmission n'est pas sérieusement bridé, 45 millions de personnes pourraient avoir été

infectées vers 2010. C'est ce caractère démesuré de la pandémie qui incite à s'interroger, au-delà des effets de santé publique, sur ses conséquences en matière de sécurité. (...)

Le VIH/sida : un enjeu de sécurité humaine

Le VIH/sida figure déjà parmi les cinq causes majeures de mortalité dans le monde. En Afrique, il n'est pas seulement l'explication majeure des décès : il cause dix fois plus de morts que les conflits armés. Dans les décennies à venir, la durée moyenne de vie va sans doute chuter de 20 à 30 ans dans certains pays d'Afrique. En 2010, l'espérance de vie de nombre de pays pourrait régresser jusqu'à passer sous les niveaux du début du xx^e siècle ; et ce, largement en raison du VIH, qui annihile ainsi les modestes progrès d'un siècle de développement.

Au-delà des tragédies individuelles, le VIH a des effets directs ou indirects nombreux sur les familles et les communautés touchées. Contrairement aux maladies de l'âge – cardiaques, respiratoires ou cérébro-vasculaires –, le sida affecte des personnes jeunes, d'âge productif. Il y a donc une relation directe entre la prévalence du VIH et la question de la sécurité alimentaire. Les personnes malades ne peuvent plus produire ou se procurer de quoi nourrir leur famille. (...)

Le VIH/sida et la sécurité des États

L'impact du virus sur les forces armées et sur la stabilité des pays les plus touchés pose dans cet ordre de réflexion le problème majeur. Les forces armées ne constituent pas un groupe marginal dans la pandémie. On considère généralement que les maladies sexuellement transmissibles sont plus présentes dans les armées que dans la population civile comparable. Les données demeurent peu précises, mais les services de renseignements indiquent que c'est également le cas pour le VIH, dans nombre d'armées africaines. Les explications sont connues : les soldats sont à l'âge sexuellement le plus actif ; ils sont mobiles et déployés loin de leurs foyers durant de longues périodes ; le milieu militaire favorise les conduites violentes et à risque ; ils ont de multiples occasions d'avoir des relations sexuelles ponctuelles et les recherchent sans doute pour décompresser du stress du combat ; enfin, la présence d'autres maladies sexuellement transmissibles facilite la contamination par le VIH lors de rapports sexuels non protégés.

Nombre de ministères de la Défense de pays subsahariens évaluent aujourd'hui la prévalence dans les forces armées à 10 % ou 20 %. Il s'agit là d'une moyenne ; certains pays, où le virus est présent depuis plus de dix ans, atteignent des taux de 50 % voire 60 % (...).

Le VIH/sida pose au moins quatre autres problèmes aux dirigeants des pays lourdement touchés. Il peut tout d'abord affaiblir la capacité même de gouverner sur long terme, une part croissante des revenus devant être affectée au traitement des personnes séropositives. Les forces de police des 14 pays de la Southern African Development Community (SADC) prennent la question fort au sérieux : les réductions de personnels les concernent déjà, et vont encore s'aggraver à l'avenir. Au Kenya, le sida est responsable, pour les années 1999 et 2000, de 75 % des morts de la police, et en Zambie, l'impact a été comparable. Le système judiciaire est aussi touché, à tous ses niveaux, avec des chiffres de mortalité similaires, tout comme d'ailleurs les autres secteurs de la société.

Des tensions politiques peuvent aussi entourer les décisions qui organisent l'accès aux thérapies nécessaires. Par opposition à d'autres maladies plus directement associées à la pauvreté, le VIH touche également les classes moyennes et supérieures. Les élites pourront cependant plus aisément avoir accès aux traitements onéreux. D'où une possible aggravation des clivages sociaux et le risque que de larges secteurs pauvres subissent l'attrait de leaders populistes proposant des solutions radicales, solutions miracles plus que démocratiques. La baisse de la popularité de Thabo Mbeki s'explique d'abord par ses positions sur le VIH (...).

Le VIH mine également les institutions sociales fondamentales que sont la famille, ou les systèmes d'éducation et de santé. La perspective est ici non seulement celle de la chute de l'espérance de vie moyenne, mais celle de l'existence de 40 millions d'orphelins dans les années à venir. Nombre de ces enfants seront offerts à la stigmatisation de la maladie, et vulnérables à la malnutrition, aux abus de toutes sortes, y compris à l'exploitation sexuelle. Beaucoup échangent déjà leurs services sexuels contre un abri, de la nourriture, une protection physique ou un peu d'argent (...)

Demeurent cependant quelques raisons d'espérer, même pour les pays les plus atteints. Vu le temps relativement long de développement de la maladie, une fenêtre d'opportunité reste ouverte pour mettre à la disposition des personnes atteintes les thérapies nécessaires. Compte tenu de ce temps de développement, un taux de prévalence de 30 %, ou plus, dans une population adulte, se traduit par un taux de mortalité nettement plus faible. En Afrique du Sud, les projections pour les dix années à venir donnent des chiffres de mortalité qui varient entre 1,5 % et 4 % de la population adulte (...). Il s'agit certes d'une tragédie humaine ; mais elle apparaît encore traitable, avec une volonté suffisante, aux niveaux local, national, et international.

Le VIH/sida et la sécurité internationale

Le VIH a d'ores et déjà affecté les opérations de maintien de la paix, et ce, de plusieurs manières. On sait que les soldats des opérations de maintien de la paix contribuent à la diffusion du virus. En Sierra Leone par exemple, la guerre civile a favorisé cette diffusion, en particulier en raison de la présence de militaires venus, entre autres, de Zambie, du Kenya ou du Nigeria – pays qui comptent un haut taux de prévalence chez leurs militaires. (...) Cette reconnaissance du rôle des soldats du maintien de la paix dans la diffusion du virus pose d'ores et déjà problème, certains pays se saisissant de l'argument pour refuser de les accueillir. (...)

L'Asie a, la première, connu le problème durant la dernière décennie. L'intervention internationale au Cambodge, du printemps 1992 à mars 1993, a fait brutalement monter le taux de VIH dans le pays. Fin 1999, on estimait à 220 000 le nombre de personnes y vivant avec le VIH. Il est difficile d'évaluer la responsabilité précise de la force internationale, mais certains officiels cambodgiens accusent très clairement la mission onusienne. Cette dernière, unique à l'époque, a amené plus de 20 000 étrangers au Cambodge. Cet afflux (de militaires et de civils) a injecté de massives sommes d'argent dans un pays très pauvre. On estime que les prostitué(e)s, venant parfois de très loin – d'Europe de l'Est... – ont vu le nombre de leurs clients nocturnes passer de 5 à 10 durant le mandat de la force internationale. Certains tests effectués sur des soldats uruguayens et américains ont montré qu'ils avaient été infectés par un virus VIH du type E, présent seulement jusqu'alors en Asie du Sud-Est et en Afrique. (...)

Mais l'impact du VIH peut aussi rendre les missions de maintien de la paix fort impopulaires auprès des possibles contributeurs. Les soldats de la paix peuvent être déployés loin de leurs foyers pendant de longues périodes. Dans au moins un cas, des soldats nigériens ont été déployés sans rotation durant trois années consécutives. Dans ce cas précis, le progrès de leur taux de contamination correspond à l'allongement de la durée de leur présence, avec un taux de 7 % la première année, de 10 % après deux ans, de 15 % la troisième année. (...) Les déploiements de forces de maintien de la paix attirant naturellement la prostitution, on se trouve ici au croisement de deux groupes à haut risque. Un certain nombre de pays pourraient donc hésiter à participer à ce genre d'opérations, réalisant qu'un certain nombre de leurs militaires risquent de leur revenir séropositifs. (...)

(...) Le Conseil de sécurité considère désormais le problème comme assez sérieux pour avoir, dans sa résolution 1308, suggéré avec insistance aux États de tester leurs soldats sur la base du volontariat. Il a aussi appelé le secrétariat général à définir une stratégie de prévention, avant les déploiements eux-mêmes. Les forces armées du Bangladesh – qui compte parmi les principaux contributeurs aux opérations de maintien de la paix – prennent aussi le problème très au sérieux. Sur quelque 90 000 soldats testés avant déploiement jusqu'à aujourd'hui, trois seulement se sont révélés positifs, ce qui confirme un taux de prévalence peu élevé même par rapport aux standards asiatiques. En 2001, les militaires participant à la mission des Nations unies en Érythrée et en Éthiopie ont suivi la première session de deux semaines consacrée à la prévention du sida, avec 50 militaires des forces de défense érythréennes. Plus largement, les Nations unies ont fait l'acquisition de plus de 1,5 million de préservatifs, destinés aux soldats de la paix opérant en Sierra Leone et au Timor-Oriental – distribués à raison d'un préservatif par jour et par personne. L'ONU a aussi distribué 15 000 kits de prévention à ces mêmes militaires. En dépit de ces efforts, l'impact du VIH/sida sur les opérations de paix ajoute une nouvelle dimension internationale au problème de la pandémie. Il sera pratiquement impossible aux Nations unies de ne déployer que des militaires séronégatifs, à la fois pour des raisons de respect des droits de l'homme (vis-à-vis des personnes touchées), et du fait du nombre limité des troupes disponibles.

(...) En plus de ces mesures qui concernent les diverses forces de sécurité, une stratégie globale contre le VIH/sida suppose de plus grands efforts pour généraliser la diffusion des thérapies à bas coût, ainsi qu'une plus large contribution au Fonds global de lutte contre le sida, la tuberculose et la malaria. Les risques dont on a traité ici diminueront au fur et à mesure que reculera la pandémie. À l'inverse, les efforts menés pour la réduction de la pandémie ne seront couronnés de succès que si toutes les dimensions qui touchent aux stratégies et aux appareils de sécurité sont prises en compte.

Admissibilité en 4e année – Samedi 27 mars 2021

ÉPREUVE DE DISSERTATION

À PARTIR D'UN DOSSIER THÉMATISÉ

MAJEURE AFFAIRES INTERNATIONALES

(Parcours BIRD)

4 heures

Coefficient 2

9 Pages

Nature de l'épreuve :

Une *dissertation à partir d'un dossier thématisé* en fonction de la "majeure" choisie lors de l'inscription aux épreuves. [Durée : 4h00 | Coefficient. 2]. On attend du candidat une compréhension du ou des documents, une réflexion organisée et argumentée sans exclure l'apport de connaissances extérieures au dossier. Il ne s'agit ni d'un résumé, ni d'un commentaire de documents, ni d'une note de synthèse, mais d'une dissertation à partir de documents.

Sujet à traiter :

The Nature of NATO

Composition du dossier :

Document 1: **Main Points of NATO's Treaty - April 4, 1949**

Document 2: **Major Concepts**

Document 3: **A Realist Analysis of NATO**

Document 4: **NATO's Death Foretold After 1991**

Document 5: **A Social Constructivist Analysis of NATO**

Document 6: **N. Sarkozy to the US Congress - November 7, 2007**

Document 7: **D. Trump at NATO Summit - May 25, 2017**

Document 8: **NATO Sec. Gen. Speaks with Pdt. J. Biden – 1/26, 2021**

Document 1: Main Points of NATO's Treaty – April 4, 1949

The Parties to this Treaty reaffirm their faith in the purposes and principles of the Charter of the UN and their desire to live in peace with all peoples and all governments. They are determined to safeguard the freedom, common heritage and civilisation of their peoples, founded on the principles of democracy, individual liberty and the rule of law. They seek to promote stability and well-being in the North Atlantic area.

They are resolved to unite their efforts for collective defence and for the preservation of peace and security. They therefore agree to this North Atlantic Treaty:

Article 1. The Parties undertake, as set forth in the Charter of the UN, to settle any international dispute in which they may be involved by peaceful means in such a manner that international peace and security and justice are not endangered, and to refrain in their international relations from the threat or use of force in any manner inconsistent with the purposes of the United Nations.

Article 2. The Parties will contribute toward the further development of peaceful and friendly international relations by strengthening their free institutions, by bringing about a better understanding of the principles upon which these institutions are founded, and by promoting conditions of stability and well-being. They will seek to eliminate conflict in their international economic policies and will encourage economic collaboration between any or all of them.

Article 3. In order more effectively to achieve the objectives of this Treaty, the Parties, separately and jointly, by means of continuous and effective self-help and mutual aid, will maintain and develop their individual and collective capacity to resist armed attack.

Article 4. The Parties will consult together whenever, in the opinion of any of them, the territorial integrity, political independence or security of any of the Parties is threatened.

Article 5. The Parties agree that an armed attack against one or more of them in Europe or North America shall be considered an attack against them all and consequently they agree that, if such an armed attack occurs, each of them, in exercise of the right of individual or collective self-defence recognised by Article 51 of the Charter of the UN, will assist the Party or Parties so attacked by taking forthwith, individually and in concert with the other Parties, such action as it deems necessary, including the use of armed force, to restore and maintain the security of the North Atlantic area.

Any such armed attack and all measures taken as a result thereof shall immediately be reported to the Security Council. Such measures shall be terminated when the Security Council has taken the measures necessary to restore and maintain international peace and security”

http://www.nato.int/nato_static/assets/pdf/stock_publications/20120822_nato_treaty_en_light_2009.pdf

Document 2: Major Concepts

‘Alliance’ (Stephen Walt, *The Origins of Alliances*, Ithaca, Cornell UP, 1987, p. 1)

“An alliance is a formal or informal relationship of security cooperation between two or more sovereign states”

‘Security Community’ (Karl Deutsch *et al.*, *Political Community and the North Atlantic Area*, Princeton, Princeton UP, 1957, p. 5)

“A security community is a group of people which has become ‘integrated’. By integration we mean the attainment, within a territory, of a ‘sense of community’ and of institutions and practices strong and widespread enough to assure, for a ‘long’ time, dependable expectations of peaceful change among its population. By sense of community we mean a belief (...) that common social problems must and can be resolved by processes of ‘peaceful change’. By peaceful change we mean the resolution of social problems normally by institutionalized procedures, without resort to large-scale physical force.

A security community therefore, is one in which there is real assurance that the members of that community will not fight each other physically, but will settle their disputes in some other way”

‘Friendship’ (Alexander Wendt, *Social Theory of International Politics*, Cambridge, Cambridge UP, 1999, p. 298-301)

“Statesmen today routinely refer to other states as friends. ‘Cheap talk’ perhaps, but it is reflected in their behavior. The US and Britain are widely acknowledged to have a ‘special’ relationship. (...)”

As I use the term, friendship is a role structure within which states expect each other to observe two simple rules: 1. Disputes will be settled without war or the threat of war (the rule of non-violence); 2. They will fight as a team if the security of one is threatened by a third-party state (the rule of mutual aid). (...)”

The two rules of friendship generate the macro-level logics and tendencies associated with ‘pluralistic security communities’ and ‘collective security’. In their seminal work, Karl Deutsch and his associates defined a pluralistic security community as a system of states in which (...) war is no longer considered a legitimate way of settling disputes. (...) A collective security system concerns disputes between a group and outsiders. Collective security is based on the principle of mutual aid, or ‘all for one’, one for all”

Document 3: A Realist Analysis of NATO

“In the quest for security, alliances may have to be made. (...) Alliances are made by states that have some but not all of their interests in common. The common interest is ordinarily a negative one: fear of other states. (...)

“Even with the greatest external pressure, the unity of alliances is far from complete. States continue to jockey for advantage. (...)

In alliances among unequals, the contributions of the lesser members are at once wanted and of relatively small importance. (...) Alliance leaders worry little about the faithfulness of their followers, who usually have little choice anyway. (...) Alliance leaders may try to elicit maximum contributions from their associates. Their contributions are useful but they are not indispensable. Because they are not, the policies and strategies of alliance leaders are ultimately made according to (the alliance leaders') own calculations and interests. (...)

This is the case both in the Warsaw Treaty Organization and in NATO. (...) Alliance leaders make their strategies mainly according to their own calculations of interests. Strategies can be designed more to cope with the main adversary and less to satisfy one's allies. Alliance leaders are free to follow their own line. Alliance leaders are not free of constraints. The major constraints, however, arise from the main adversary and not from one's own associates”

Kenneth Waltz, *Theory of International Politics*, New York, Mc Graw-Hill, 1979.

Document 4: NATO's Death Foretold after 1991

“Balance-of-power theory leads one to expect that states, if they are free to do so, will flock to the weaker side. The stronger, not the weaker side, threatens them, if only by pressing its preferred policies on other states. (...)

Even if the powerful state's intentions are wholly benign, less powerful states will, from their different historical experiences, geographic locations, and economic interests, interpret events differently and often prefer different policies. Thus, within NATO, Western European countries differed with American interpretations of the Soviet Union's behavior, the nature of the threats it entailed, and the best means of dealing with them. (...)

In a multipolar world, the United States as the strongest power will often find other states edging away from it: Germany moving toward Eastern Europe and Russia, and Russia moving toward Germany and Japan. Yet despite the collapse of the Soviet Union and the dissolution of the Warsaw Pact, American policy continues to bank on NATO's continued cohesion and influence. In the words of Secretary of State James Baker, NATO "provides one of the indispensable foundations for a stable European security environment." But we must wonder how long NATO will last as an effective organization. As is often said, organizations are created by their enemies. Alliances are organized against a perceived threat. We know from balance-of-power theory as well as from history that war-winning coalitions collapse on the morrow of victory, the more surely if it is a decisive one. (...)

In an interim period, the continuation of NATO makes sense. In the long run, it does not. The presence of American forces at higher than token levels will become an irritant to European states, whose security is not threatened, and a burden to America acting in a world that is becoming more competitive politically and economically as it becomes less so militarily. How can an alliance endure in the absence of a worthy opponent? Ironically, the decline of the Soviet Union in Eastern Europe entailed the decline of the United States in the West. Without the shared perception of a severe Soviet threat, NATO would never have been born. The Soviet Union created NATO, and the demise of the Soviet threat "freed" Europe, West as well as East. But freedom entails self-reliance. In this sense, both parts of Europe are now setting forth on the exhilarating but treacherous paths of freedom.

In the not-very-long run, they will have to learn to take care of themselves or suffer the consequences. American withdrawal from Europe will be slower than the Soviet Union's. America, with its vast and varied capabilities, can still be useful to other NATO countries, and NATO is made up of willing members. NATO's days are not numbered, but its years are. Some hope that NATO will serve as an instrument for constraining a new Germany. But once the new Germany finds its feet, it will no more want to be constrained by the United States acting through NATO than by any other state.”

Kenneth Waltz, “The Emerging Structure of International Politics”, *International Security*, 18 (2), 1993, p. 44-79 (excerpts).

Document 5: A Social Constructivist Analysis of NATO

“The evolution of NATO constitutes one of the most important developments in post-Cold War international security. Despite predictions of fragmentation from within or supersession from above, the Alliance has emerged as a—perhaps the—dominant institution in contemporary security relations. While debates in the late 1980s often revolved around whether NATO would, could, or should survive, they now center around the implications of its centrality, and its current and (possible) future enlargement. While disputes remain concerning the wisdom of NATO’s policies, the place of the Alliance at the center of contemporary relations seems beyond dispute.

NATO’s continued centrality and post-Cold War development have also become important issues in International Relations (IR) theory. As a number of authors have pointedly remarked, predictions concerning the Alliance’s dissolution frequently followed directly from the premises of neorealist theory, and the evolution of NATO in a quite different direction has become an important theme in a broader ‘constructivist’ challenge to neorealism in the analysis of international security. Indeed, (...) social constructivists have argued that the ‘persistence’ of NATO demonstrates the need for a fuller understanding of institutions, and that such an understanding provides a basis for concluding that international ‘security communities’ possess considerably more promise as a means of structuring security relations than neorealism has traditionally allowed.

From a social constructivist perspective, NATO did not fragment as neorealists had predicted because the shared democratic norms and identities of the members meant that they did not perceive each other as threats with the end of the Cold War. From this viewpoint, NATO’s continuation is seen as demonstrating the Alliance’s enduring and institutionalized patterns of co-operation, the existence of common ‘regulative’ and ‘constitutive’ norms and values within the organization, and the continuing impact of the shared democratic identities upon which the Alliance is based. In Thomas Risse’s words, ‘the Western Alliance represents an institutionalization of the transatlantic security community based on common values and a collective identity of liberal democracies’.

But NATO, of course, has not simply persisted; it has embarked upon the (...) process of enlargement. For constructivists such as Risse, the enlargement process is conceived as an extension of the ‘pacific federation’ of Atlantic democracies represented by the ‘democratic security community’ that NATO is. The end of the Cold War, he argues, not only does not terminate the Western community of values, it extends that community of values, it extends that community into Eastern Europe.”

Michael Williams & Iver Neumann, “From Alliance to Security Community: NATO, Russia, and the Power of Identity”, *Millennium. Journal of International Security*, 29 (2), 2000, p. 357-387 (excerpts).

Document 6: **Address by N. Sarkozy to the US Congress, November 7, 2007**

“Madam Speaker, Mr. President, Ladies and Gentlemen of the United States Congress,

I want to say firstly, friendship for France means first and foremost being true to one's friends, to one's values, to one's history and one's past. France is the friend of the United States of America.

It is not simply the French President who says that. I am simply the expression, the voice of the people of France. Since the United States first appeared on the world scene, our two peoples, the French and the American people, have always been friends. And the hardship that both our peoples have endured simply steeled that friendship. We may have differences, we may disagree on things, we may even have arguments as in any family, but in times of difficulty, in times of hardship, one stands true to one's friends, one stands shoulder to shoulder with them, one supports them, and one helps them.

In times of difficulty, in times of hardship, America and France have always stood side by side. They have always supported one another. They have helped one another. And each of us, America and France, has fought for each other's freedom. (...)

Today as in the past, as we stand at the beginning of the 21st century, it is together that we must fight to defend and promote the values and ideals of freedom and democracy that men such as Washington and Lafayette coined and invented together. (...)

Together, united, we must fight against terror. On September 11, 2001, all of France, horror-struck as we were, rallied to the American people. And the front-page headline of one of our major dailies read: We are all American on this 11th of September, 2001. And on that day, when you were mourning so many dead, never had America appeared to me as so great, so dignified, so strong. The terrorists had thought that they would weaken you, but they made you greater. And the people of America were admired worldwide for its courage. That is the truth. And from day one, France decided to participate shoulder to shoulder with you in the war in Afghanistan. And let me tell you solemnly today, France will remain engaged in Afghanistan for as long as it takes, because what is at stake in that country is the very future of our values and that of the Atlantic Alliance. Solemnly before you let me say, failure is not an option. Terrorism will not prevail, for democracies are not entitled to be weak and because we, the free world, are not afraid of this new barbarism. And because of that, America can count on France in its battle on terror. (...)

I want to affirm my attachment to NATO. (...) I want to be your friend, your ally, your partner. (...) I have come to present to you today, a France that comes out to meet America, to renew the covenant of friendship and alliance that Washington and Lafayette sealed in Yorktown”.

https://en.wikisource.org/wiki/Address_by_Nicolas_Sarkozy_to_United_States_Congress

Document 7: D. Trump's Speech at NATO Summit, May 25, 2017

“I am honored to be here with members of an alliance that has promoted safety and peace across the world. (...)

The recent attack on Manchester in the United Kingdom demonstrates the depths of the evil we face with terrorism. Innocent little girls and so many others were horribly murdered and badly injured while attending a concert — beautiful lives with so much great potential torn from their families forever and ever. It was a barbaric and vicious attack upon our civilization.

All people who cherish life must unite in finding, exposing, and removing these killers and extremists — and, yes, losers. They are losers. Wherever they exist in our societies, we must drive them out and never, ever let them back in. (...)

My travels and meetings have given me renewed hope that nations of many faiths can unite to defeat terrorism, a common threat to all of humanity. Terrorism must be stopped in its tracks, or the horror you saw in Manchester and so many other places will continue forever. You have thousands and thousands of people pouring into our various countries and spreading throughout, and in many cases, we have no idea who they are. We must be tough. We must be strong. And we must be vigilant.

The NATO of the future must include a great focus on terrorism and immigration, as well as threats from Russia and on NATO's eastern and southern borders. These grave security concerns are the same reason that I have been very, very direct with Secretary Stoltenberg and members of the Alliance in saying that NATO members must finally contribute their fair share and meet their financial obligations, for 23 of the 28 member nations are still not paying what they should be paying and what they're supposed to be paying for their defense.

This is not fair to the people and taxpayers of the United States. And many of these nations owe massive amounts of money from past years and not paying in those past years. Over the last eight years, the United States spent more on defense than all other NATO countries combined. If all NATO members had spent just 2 percent of their GDP on defense last year, we would have had another \$119 billion for our collective defense and for the financing of additional NATO reserves. We should recognize that with these chronic underpayments and growing threats, even 2 percent of GDP is insufficient to close the gaps in modernizing, readiness, and the size of forces. We have to make up for the many years lost. Two percent is the bare minimum for confronting today's very real and very vicious threats. If NATO countries made their full and complete contributions, then NATO would be even stronger than it is today, especially from the threat of terrorism.”

<https://www.whitehouse.gov/briefings-statements/remarks-president-trump-nato-unveiling-article-5-berlin-wall-memorials-brussels-belgium/>

Document 8: **NATO Secretary General Speaks With President Joe Biden, January 26, 2021**

NATO Secretary General Jens Stoltenberg spoke to Joe Biden, President of the United States, this evening. He congratulated the President on his inauguration, which was a powerful demonstration of the strength of America's democracy and the values we share, and the start of a new chapter for our transatlantic Alliance.

Mr. Stoltenberg welcomed President Biden's focus on rebuilding alliances, stressing that NATO is the place where Europeans and Americans meet every day and that together, we can face challenges that none of our nations can face alone. They agreed to work together on preparing the NATO Summit in Brussels later this year, where leaders will take decisions to make our strong Alliance even stronger.

They discussed the range of challenges that NATO Allies face, such as countering international terrorism, including in Afghanistan and Iraq, dealing with a more assertive Russia, and addressing the implications for our security of the rise of China. They also affirmed their intention to work together on other global challenges such as climate change and the pandemic. They stressed the need to maintain the momentum for increased defense spending, to keep our nations safe in an unpredictable world. They looked forward to continuing to work very closely together.

https://www.nato.int/cps/en/natohq/news_180872.htm

Admissibilité en 4e année - Samedi 27 mars 2021

ÉPREUVE DE DISSERTATION

À PARTIR D'UN DOSSIER THÉMATISÉ

MAJEURE CARRIÈRES PUBLIQUES

(PARCOURS CA, EAP)

4 heures

Coefficient 2

13 pages

Nature de l'épreuve :

Une **dissertation à partir d'un dossier thématisé** en fonction de la "majeure" choisie lors de l'inscription aux épreuves. [Durée : 4h00 | Coef. 2]. On attend du candidat une compréhension du ou des documents, une réflexion organisée et argumentée sans exclure l'apport de connaissances extérieures au dossier. Il ne s'agit ni d'un résumé, ni d'un commentaire de documents, ni d'une note de synthèse, mais d'une dissertation à partir de documents.

Sujet à traiter : "Services publics, un besoin de proximité ?"

Composition du dossier :

Document 1 : Rémi Lefebvre, extrait de l'article « Proximité ». Dans : Romain Pasquier, Sébastien Guigner, et Alistair Cole (dir) : *Dictionnaire des politiques territoriales*. Presses de Sciences Po, 2020.....p.3

Document 2 « Les services publics de proximité plébiscités par les Français ». Publié le 16 mars 2017. Par Adeline Farge dans : LaGazette.fr.....p.4

Document 3 : Jacqueline Gourault : « Le sujet central, c'est le besoin de proximité » Propos recueillis par Françoise Fressoz et Philippe Escande, Le Monde 22 mars 2019.....p.8

Document 4 : LOI n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique. Exposé des motifs (extrait).....p.11

Document 5 : Dessin Félé le courrier de l'Eure 23 décembre 2015.....p.13

(...)

Quelque chose de profond se joue (...) autour de cette valorisation de la proximité. Un renversement des hiérarchies politiques et des représentations de la légitimité semble à l'œuvre. La *grandeur* politique ne renvoie plus désormais systématiquement à la mise à distance, à la hauteur, à l'arrachement aux logiques particularistes du territoire, à la rationalité. La distance n'est plus considérée aujourd'hui comme un gage d'égalité de traitement, d'impartialité, de recul nécessaire, de « progrès » comme elle pouvait l'être il y a quelques décennies, dans le discours gaulliste notamment. Elle signifie cécité et inefficacité. C'est du moins en ces termes que J.-P. Raffarin justifie à partir de 2002 son projet de décentralisation, légitimé par le « principe de proximité ». La conception de l'intérêt général qui en découle ne se situe plus forcément en rupture avec les intérêts particuliers mais dans leur prolongement. La proximité n'est par là même plus associée au localisme ou au clochemerlisme mais devient un parangon de modernité. Certes, ici et là, des critiques des dérives localistes ou clientélistes peuvent être produites mais elles restent isolées. Tout se passe comme si la proximité était devenue un horizon indépassable et incontestable. Elle constitue une des légitimités de « l'État postmoderne », plus flexible, réactif et en prise avec la « société civile ». Le discours de la proximité est à ce titre parfaitement ajusté au libéralisme ambiant. Il entre en résonance avec ses valeurs d'adaptabilité, d'efficacité, de flexibilité, tout en se présentant comme a-idéologique. La démocratie de proximité participe, dans une vision managériale, à la modernisation des services publics locaux [Sintomer, Herzberg et Röcke, 2008]. La proximité naturalise la représentation selon laquelle la réponse aux problèmes doit s'opérer au plus proche, ce qui disqualifie d'autres formes de régulation plus globales.

Rémi Lefebvre, extrait de l'article « Proximité ».

Dans Romain Pasquier, Sébastien Guigner, et Alistair Cole (dir) : *Dictionnaire des politiques territoriales*. Presses de Sciences Po, 2020.

Les services publics de proximité plébiscités par les Français

Publié le 16/03/2017 • Par Adeline Farge • dans : LaGazette.fr

Dans une étude publiée le 15 mars, la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT) et la Société d'assurance mutuelle des collectivités locales (SMACL) se sont intéressés au regard porté par les Français sur les services publics de proximité.

Contrairement aux idées reçues, pas moins de 69% des Français sont attachés à leurs services publics de proximité. En pleine campagne présidentielle, la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT) et la Société d'assurance mutuelle des collectivités locales (SMACL) se sont penchées, avec l'Ifop, sur le regard porté par 4.000 Français, résidant dans huit régions de l'hexagone, sur ces institutions.

Selon l'enquête d'opinion « Utile aujourd'hui, utile demain », publiée le 15 mars, sous le patronage du Conseil supérieur de la fonction publique territoriale (CSFPT), l'attachement pour les services publics de proximité serait boosté par leur utilité sur le territoire, reconnue par 92% des Français.

Sur le podium des services jugés « très utiles », se classent la sécurité (67% des déclarations), les établissements scolaires (66%) et la propreté (61%). « Les événements tragiques de l'année 2015 ont percuté les modes de vie des Français et renforcé leur attachement aux services de sécurité », explique Frédéric Dabi, Directeur général adjoint de l'Ifop.

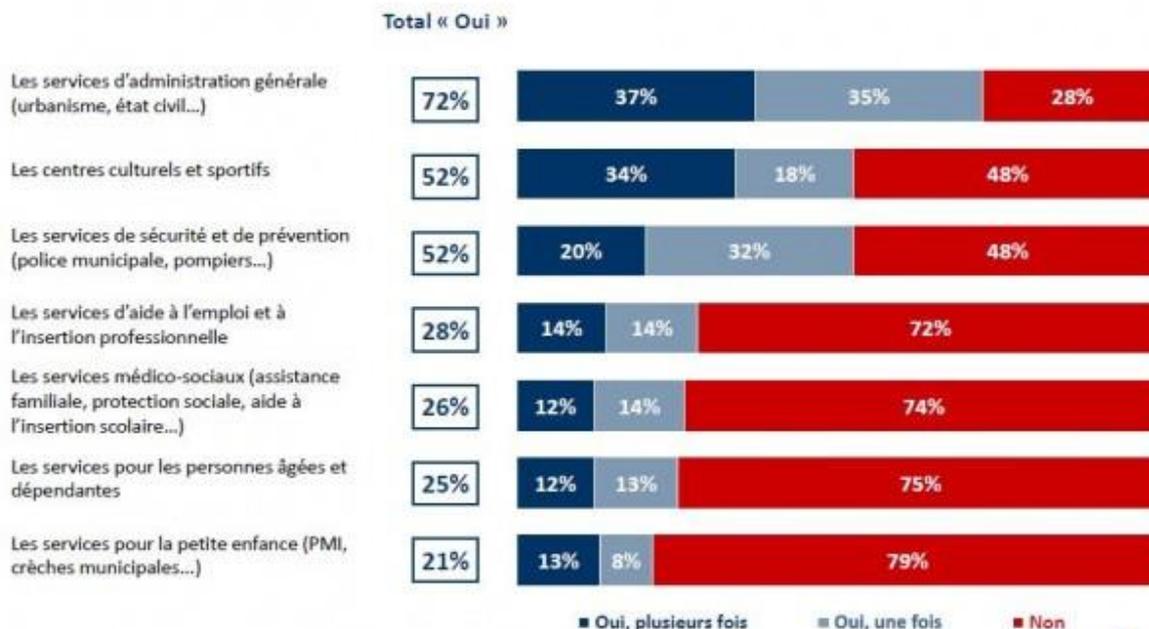
A contrario, les services de la culture et des loisirs (40%) mais aussi, assez logiquement car pas en prise directe avec les citoyens, ceux de l'aide au développement économique et la formation (37%) jouent les lanternes rouges de ce palmarès.

Des services publics jugés peu innovants

De plus, 73% des sondés confient avoir connaissance des services auxquels ils peuvent accéder et 58% y recourent même régulièrement. En tête des plus utilisés, les services d'administration générale, les centres culturels et sportifs, les services de sécurité et de prévention.

QUESTION : Personnellement, avez-vous eu recours aux services publics de proximité suivants au cours des cinq dernières années, pour vous-même ou un membre de votre famille ?

Base : Ensemble des Français



Connection creates value



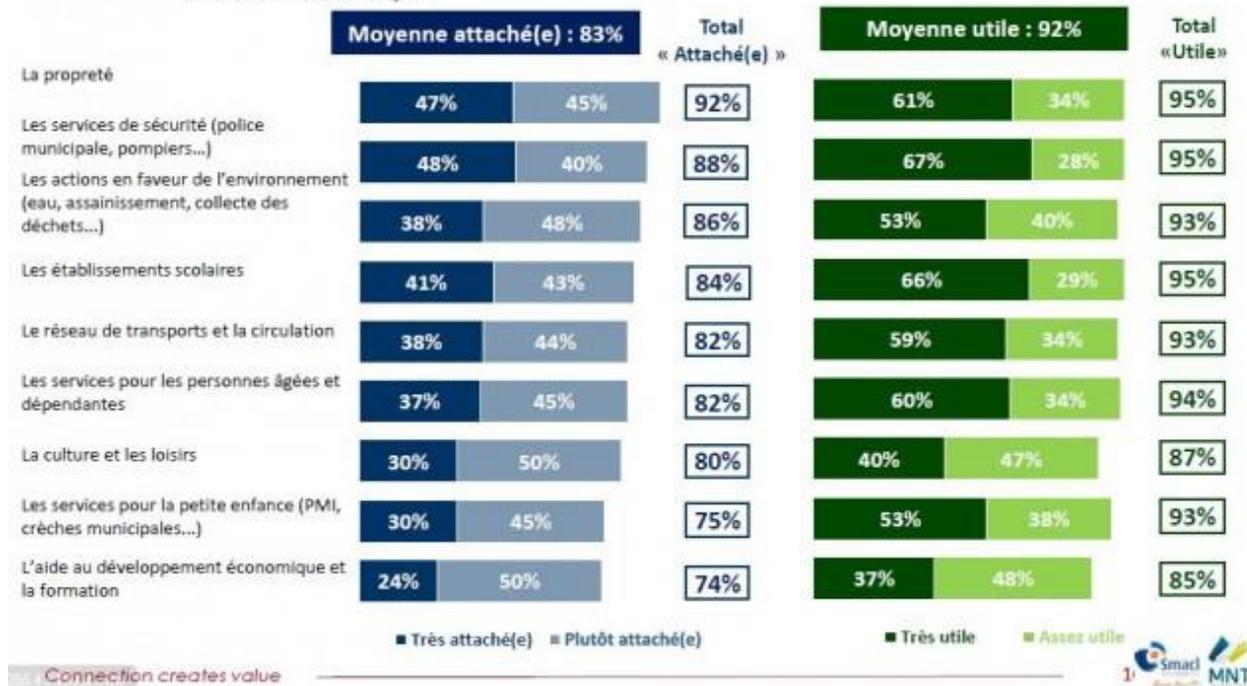
En revanche, si 62% des Français considèrent les services de proximité comme efficaces et 67% de qualité, ils ne sont plus que 51% à les juger bien gérés. Ce chiffre tombe même sous la barre des 45% chez les électeurs de droite, contre 60% pour les sympathisants de la gauche. Autre bémol : 43% des interviewés estiment que les services publics sont innovants.

« Il existe un décalage entre les évolutions des services publics et la perception qu'en ont les Français. Un travail d'information et de sensibilisation auprès du public est nécessaire », insiste Philippe Laurent, président du CSFPT, qui précise que les institutions situées à l'échelon le plus local sont épargnées par ce déficit d'image, celles-ci étant mieux appréhendées par les Français.

QUESTION : Personnellement, diriez-vous que vous êtes attaché(e) à chacun des services publics de proximité suivants, que vous y ayez ou non recours à titre personnel ?

Et estimez-vous que chacun des services publics de proximité suivants est utile ou pas utile sur votre territoire ?

Base : Ensemble des Français



Des agents utiles, compétents et efficaces

De fait, plus les agents de la fonction publique territoriale travaillent à proximité de leur domicile, plus les Français les apprécient. Preuve en est, 75% des sondés ont une image positive des agents de leur commune, contre 59% pour ceux qui exercent au conseil régional.

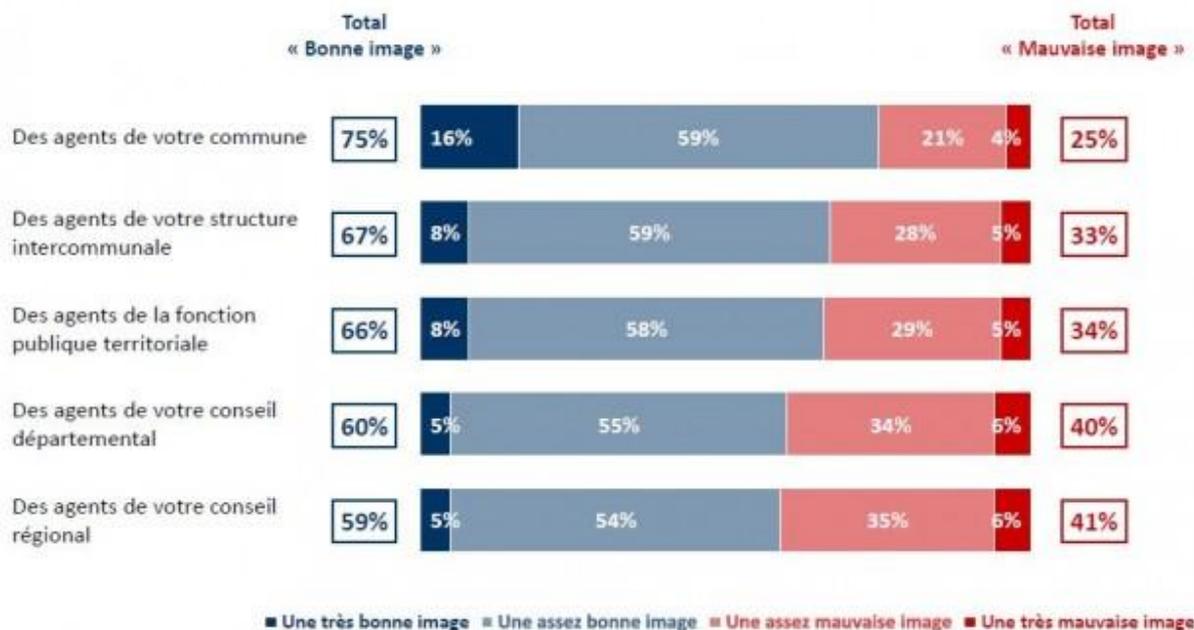
« Ce sondage confirme la pertinence des processus de décentralisation qui ont rapproché les citoyens des agents publics. Ces derniers jouent le rôle de facilitateur en répondant au quotidien à leurs besoins et contribuent à leur qualité de vie », indique Alain Gianazza, Président général de la MNT.

Près de 66% des Français estiment ainsi que les agents publics leur facilitent la vie au quotidien, 64% qu'ils ont le sens du service, 56% qu'ils sont proches de leurs préoccupations. D'autres mérites leur sont reconnus tels que leurs côtés « utiles » (83% des répondants), « compétents » (68%) et « efficaces » (62%).

Comme d'habitude, serait-on tenté de dire, ce sont les sapeurs-pompiers professionnels qui s'attirent les faveurs des Français, puisque 95% en ont une bonne image. Ils sont talonnés par les agents des métiers culturels (82%) et des métiers sportifs (81%).

QUESTION : Plus précisément, diriez-vous que vous avez une bonne ou une mauvaise image... ?

Base : Ensemble des Français



Connection creates value



Les Français opposés à un basculement vers le secteur privé

Cependant, si 84% des répondants plaident pour un maintien ou le développement de l'offre des services de proximité, notamment en ce qui concerne les personnes âgées ou les services de sécurité et les transports, avec à la clé une hausse des moyens qui leur sont consacrés, il n'est pas question pour eux que l'on touche à leur porte-monnaie : 57% des Français ne souhaitent pas payer davantage d'impôts locaux pour les financer. Ils ne sont d'ailleurs plus que 37% chez les électeurs de droite (56% pour ceux de gauche).

Mais les personnes sondées ne sont pas exemptes de contradictions, puisqu'elles souhaitent largement que les services publics de proximité restent opérés par les collectivités, de préférence au secteur privé (alors même que certains services de proximité sont en réalité massivement assurés par le secteur privé, comme les déchets ou l'eau).

« Ce résultat traduit l'attachement des Français à notre modèle de société. Ils choisissent massivement de faire assurer les fonctions collectives et la mutualisation des risques de la vie par le service public, qui est garant de l'équité et de l'accessibilité pour tous », analyse Philippe Laurent. Aux décideurs publics de répondre à l'équation.

Jacqueline Gourault : « Le sujet central, c'est le besoin de proximité »

**Propos recueillis par Françoise Fressoz et Philippe Escande
Publié le 22 mars 2019**

Jacqueline Gourault, ministre de la cohésion des territoires, était au Club de l'économie du « Monde », jeudi 21 mars.

La ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, Jacqueline Gourault, juge que l'accès aux services publics est l'une des revendications les plus fréquentes issues des débats organisés dans toute la France.

De nouvelles violences ont éclaté samedi 16 mars, lors de la dix-huitième journée de mobilisation des « gilets jaunes » ; Emmanuel Macron n'a-t-il pas crié victoire trop vite ?

Il n'a pas crié victoire, certainement pas, mais on avait l'impression de sortir petit à petit d'une période qui avait été plus difficile. Les dernières manifestations s'étiolaient et on pouvait imaginer qu'on se dirigeait vers une nouvelle étape, plus pacifique. Les événements de samedi ont un peu rebattu les cartes. Les exactions commises ont provoqué l'exaspération d'un certain nombre de nos compatriotes. Des images de notre capitale ont circulé sur les écrans. Les Français en ont été catastrophés, sans parler de la mauvaise publicité faite à l'extérieur de nos frontières. Il fallait apporter des réponses concrètes et rapides en termes de sécurité pour éviter que, samedi prochain, de nouvelles violences se produisent. C'est ce que nous avons fait.

Comment expliquez-vous la persistance d'une telle violence ?

Le mouvement des « gilets jaunes » est protéiforme. Au début, se rassemblaient sur les ronds-points des personnes très diverses qui étaient plutôt dans la revendication sociale : retraités touchant des petites retraites, femmes seules élevant trois enfants, travaillant à mi-temps et dont les maris ne paient pas les pensions alimentaires, etc. Ce qui m'avait frappée, c'était leur solitude. Elles recréaient sur les ronds-points une espèce de lien social.

Petit à petit, le mouvement a évolué jusqu'à la violence d'un côté, des récupérations politiques de l'autre, la violence n'étant pas associée forcément à la récupération politique. En tout cas, ce mouvement est devenu très multiple, sans corps constitué, avec des démarches individuelles, politiques, des démarches de groupuscules violents. C'est la raison pour laquelle la réponse à apporter est naturellement multiple.

Le président de la République a prévu de s'exprimer mi-avril. Doit-il accélérer le calendrier compte tenu de ce qui s'est passé ?

Je ne le crois pas. Il faut raison garder, ne pas tomber dans la précipitation et bien préparer la réponse aux Français.

Vous avez participé à un grand nombre de débats locaux, qu'en avez-vous retenu ?

D'abord, la participation. On ne pensait pas qu'elle serait aussi importante, y compris dans des départements très ruraux. Je me souviens être allée avec Agnès Buzyn, [ministre des solidarités et de la santé] participer à une réunion organisée par les « gilets jaunes » à La Charité-sur-Loire, dans la Nièvre ; 250 personnes étaient présentes. L'autre chose qui m'a frappée, c'est le caractère extrêmement posé des dialogues : pas de violence ni d'agressivité. Les gens venaient pour débattre, souvent en présence de « gilets jaunes », même lorsque la réunion avait été organisée par la mairie ou des associations. Dans mon département, l'évêque s'y est mis aussi. Il a organisé des réunions dans toutes les paroisses. Tout s'est déroulé très tranquillement.

Quelles ont été les revendications les plus fréquentes ?

Partout, dans toute la France, a été exprimée une demande de présence médicale. C'est un sujet très important. Et puis, bien sûr, l'accès aux services publics, à l'école, les problèmes de déplacement dans les campagnes. Curieusement, dans un pays où le taux de chômage est encore important, le thème de l'emploi a été peu abordé. Les gens parlaient des difficultés qu'ils avaient à se déplacer. De temps en temps, ils précisaient « pour aller chercher du travail ». Mais le point de départ n'était pas : « Je suis au chômage, il faut que je trouve du travail ». C'est plutôt leur vie quotidienne qui était évoquée, pas le problème social du chômage. Ça m'a surpris.

Quel est le principal sujet à traiter, selon vous ?

Le sujet central, c'est le besoin de proximité. Quel que soit le lieu où ils ont choisi de vivre, les Français demandent les moyens de vivre correctement, de trouver à proximité de chez eux un hôpital, une école, une épicerie, un bistrot, La Poste, etc. Ils veulent aussi refaire du lien social. Tout cela est lié à la lente dégradation des services publics. Quand le président de la République a dit « ça vient de loin », effectivement, ça vient de loin. Donc il faut réparer en étant inventif. En ce moment se développent en France, souvent à l'initiative des collectivités, des « tiers lieux », c'est-à-dire des endroits où on trouve des ordinateurs et un coin convivial pour prendre un café.

Cela permet de lutter contre la solitude que crée le télétravail. C'est un exemple à suivre. Mais des réponses spécifiques doivent être apportées aux travailleurs pauvres et à la classe moyenne. Toute une catégorie de jeunes et de moins jeunes considèrent que tout pèse sur eux, que la répartition de la charge n'est pas assez large, qu'il y a, au-dessus d'eux, des plus riches qui devraient payer davantage et, à côté d'eux, d'autres qui ne travaillent pas et vivent aussi bien qu'eux, sinon mieux, par la solidarité nationale. C'est quelque chose qu'ils vivent mal.

Comment concrètement mieux répondre au besoin de proximité ?

Il est impératif que l'Etat et les collectivités travaillent ensemble car nous vivons dans une République décentralisée. J'ai entendu « Territoires unis » [qui regroupe l'Association des maires de France, l'ADF et Régions de France] réclamer une nouvelle étape de décentralisation mais à part les Régions qui voudraient avoir l'emploi dans leur compétence, il n'y a pas de revendication précise. Ce qui est vrai, c'est qu'il reste encore quelques doublons entre l'Etat et les collectivités locales, notamment dans le domaine du sport, qu'il faudrait supprimer. Par ailleurs, des politiques sont mises en chantier par les départements, qui relèvent en fait de décisions de l'Etat.

On peut donc procéder à un bilan de la décentralisation. C'est une proposition que le président de la République va faire pour voir si des choses seraient mieux faites si elles revenaient dans le giron de l'Etat et inversement évaluer si d'autres seraient plus efficaces si elles étaient transférées à telle ou telle collectivité. Mais il ne faut pas oublier la déconcentration. Nos concitoyens sont très attachés à l'Etat. Quand ils réclament « des services publics au plus près », ils englobent les préfetures et les sous-préfetures. Ils ont en tête que c'est l'Etat qui assure l'équité, que son rôle de régulateur est très important.

C'est pourquoi je ne plaide pas pour le big bang mais pour le sur-mesure. Il faut répondre aux besoins des territoires de façon intelligente, en assouplissant et en faisant si besoin de la différenciation mais sans jamais renoncer à garantir, à travers l'Etat, l'unité des Français.

LOI n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique
Exposé des motifs

« L'engagement dans la vie politique locale et la proximité de l'action publique sur l'ensemble du territoire national constituent, ensemble, le premier volet de la réponse que le Gouvernement entend mettre en œuvre pour lutter contre la fracture territoriale.

S'adressant à la Nation, le 25 avril dernier, le Président de la République annonçait un « nouveau pacte territorial [pour] réconcilier la métropole, la ville moyenne et le rural ». L'expression populaire des derniers mois, portée sans ambiguïté lors du grand débat national, a témoigné de l'urgence de cette ambition.

Le deuxième volet se traduira, dès le premier semestre 2020, par la mise en œuvre d'un acte de différenciation et de décentralisation. Il s'appuiera, par ailleurs et en parallèle, sur une répartition clarifiée et stabilisée de la fiscalité locale à la suite de la suppression de la taxe d'habitation.

S'exprimant devant le Parlement, dans le cadre solennel de la déclaration de politique générale, le Premier ministre a détaillé la mise en œuvre de ces engagements, dans la continuité des nombreux chantiers ouverts depuis 2017 pour résorber les disparités entre territoires.

Dans la lutte contre la déprise et le sentiment d'abandon qui ont saisi de nombreux territoires, les élus locaux – au premier rang desquels les maires – tiennent un rôle central.

Le grand débat national et, particulièrement les quatre-vingt-seize heures d'échange direct entre le Président de la République et les maires de chaque région, auront permis de mesurer à nouveau ce que la République doit à ses élus locaux. En métropole comme en outre-mer, des zones urbaines jusque dans les zones les moins densément peuplées du territoire national, les conseils municipaux assurent chaque jour cette mission centrale : faire vivre nos communes, faire vivre la démocratie locale, donner une réalité tangible et accessible à nos institutions républicaines.

Partout, chaque jour, ce sont ainsi près de 600 000 élus locaux, très majoritairement bénévoles, qui s'engagent et donnent à la République un visage concret et accessible. Sans ces femmes et ces hommes, il n'est aucun succès possible contre le sentiment du déclassement et du repli.

Pourtant, chez ces élus, un sentiment latent de dépossession s'est installé. Successivement, ils ont affronté les baisses de dotations, qui ont affecté toutes les collectivités de manière indistincte et non concertée, puis la marche forcée vers les grandes intercommunalités et les grandes régions.

Le présent projet de loi entend valoriser et accompagner ceux qui s'engagent pour la collectivité, en améliorant les conditions d'exercice des mandats locaux. Dans le même esprit, il vise à étendre les libertés locales, conforter le rôle du maire pour trouver un meilleur équilibre avec son intercommunalité, simplifier le quotidien des élus locaux et mieux adapter certaines règles ou seuils aux réalités territoriales.

Il comprend 4 titres :

Titre Ier. – Libertés locales : conforter chaque maire dans son intercommunalité,

Titre II. – Libertés locales : renforcer les pouvoirs de police du maire,

Titre III. – Libertés locales : simplifier le quotidien du maire,

Titre IV. – Reconnaître aux élus un véritable cadre d'exercice de leur mandat.

Conformément à la déclaration de politique générale du Premier ministre devant le Sénat, le 13 juin dernier, le titre Ier vise à « retrouver un équilibre au sein du bloc local entre les communes et leurs intercommunalités », sans opposer l'une à l'autre, mais en cherchant, au contraire, à favoriser les synergies au sein du bloc communal, pour porter des projets collectifs de la manière la plus efficace et la plus démocratique possible.

Il prévoit donc le renforcement du rôle du maire au sein des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre, espaces d'exercice en commun des compétences dévolues au bloc communal. Il réaffirme l'importance et le rôle clé du premier magistrat de la commune dans le couple commune/intercommunalité. Ce renforcement du rôle du maire contribuera à la légitimité des intercommunalités qui ont vu leurs compétences s'accroître ces dernières années. »

(...)



Dessin Félé le courrier de l'Eure 23 décembre 2015

Admissibilité en 4e année – Samedi 27 mars 2021

ÉPREUVE DE DISSERTATION

À PARTIR D'UN DOSSIER THÉMATISÉ

MAJEURE MANAGEMENT DE PROJETS ET ORGANISATIONS

(PARCOURS GTE)

4 heures

Coefficient 2

10 Pages

Nature de l'épreuve :

Une **dissertation à partir d'un dossier thématisé** en fonction de la "majeure" choisie lors de l'inscription aux épreuves. [Durée : 4h00 | Coefficient. 2]. On attend du candidat une compréhension du ou des documents, une réflexion organisée et argumentée sans exclure l'apport de connaissances extérieures au dossier. Il ne s'agit ni d'un résumé, ni d'un commentaire de documents, ni d'une note de synthèse, mais d'une dissertation à partir de documents.

Sujet à traiter :

La mode Vegan actuelle sert-elle la transition écologique ?

Composition du dossier :

Document 1 : « Comment les lobbies de la viande in vitro utilisent les associations de défense des animaux », 13 novembre 2020, Maxime Fayolle, enquête de la Cellule investigation de Radio-France

Document 2 : « Non, il n'est pas indispensable de manger de la viande pour être en bonne santé », Maxime Vaudano, Le Monde.fr, 27 février 2021

Document 3 : « Cuir végétal, le cache-peau ? », Valentin Pérez, 09 mars 2020 Le Monde.fr.

Document 4 : Combien de végétariens en Europe ? Synthèse des résultats à partir de l'étude « Panorama de la consommation végétarienne en Europe », réalisée par le CREDOC pour FranceAgriMer et l'OCHA en 2018

Document 5 : Combien de végétariens ?

Document 6 : Émissions et types d'élevages

Document 7 : « Les faces cachées de l'impact environnemental de l'alimentation », Elodie Mercier, mémoire Sciences Po Bordeaux 2020, extraits

Document 8 : tribune « Pourquoi les végétariens ont tout faux » de Paul Ariès, Frédéric Denhez, Jocelyne Porcher dans Libération, 18 mars 2018, extraits

Document 1 : « Comment les lobbies de la viande in vitro utilisent les associations de défense des animaux », 13 novembre 2020, Maxime Fayolle, enquête de la Cellule investigation de Radio-France

Depuis plus de dix ans, L214 a réveillé les consciences sur la souffrance animale dans de nombreux abattoirs en France en révélant des scandales, que ce soit sur les poules en cage, le foie gras, les vaches gestantes ou encore les poussins broyés... Des révélations obtenues grâce à la publication de vidéos chocs, tournées clandestinement dans ces lieux très secrets. (...) L'association anime des sites internet comme Vegan pratique ou Vegoresto pour développer un mode de vie sans manger de la viande. Car sa doctrine de fond, c'est l'antispécisme, explique le politologue et spécialiste de l'histoire de l'alimentation Paul Ariès : *"Il y a deux types de végans. D'un côté, les welfaristes qui veulent améliorer ce qu'ils nomment le bien-être animal. Et de l'autre, les abolitionnistes. Et c'est ce mouvement qui est majoritaire. Ils considèrent qu'il faut remettre en cause non seulement la hiérarchie entre les espèces mais la conception même des espèces. Nous n'avons que des individus animaux. Et le critère qui peut, selon eux, permettre de les sélectionner, c'est la capacité à souffrir."* Cette théorie a été popularisée par un philosophe australien, Peter Singer, que l'on voit parfois dans les vidéos de L214. (,,)

Il y a trois ans, L214 a reçu un important don d'une fondation américaine : Open Philanthropy Project. Elle a notamment été créée par l'un des fondateurs de Facebook, Dustin Moskovitz, 146e fortune mondiale selon Forbes en 2019 avec plus de neuf milliards de dollars. La fondation investit dans la santé, les universités, la recherche... mais aussi dans le bien-être animal. Depuis trois ans, elle a versé plus de 125 millions de dollars à diverses associations de défense animale et notamment L214 via un versement d'1,14 million d'euros en 2017 (...). Pour Gilles Luneau, un journaliste qui a enquêté sur cet organisme de philanthropie, cette fondation a un double objectif : « D'une part, elle soutient un certain nombre de start-up qui travaillent sur la nourriture végan. Et d'autre part, elle finance la recherche, le développement et la quasi-mise en industrie de viande à partir de cultures de cellules souches. A leurs yeux, la filière d'avenir c'est de changer la manière dont se nourrit le monde. Ils veulent s'emparer du marché mondial de l'alimentation, tout simplement ». L'Open Philanthropy Project servirait en quelque sorte d'intermédiaire entre les associations de défense des animaux (L214, Compassion in World Farming, Eurogroup for Animals, etc.) et des organisations qui aident de leur côté des start-up de la viande cellulaire. (...) Ces start-up sont aujourd'hui très nombreuses à travailler sur ces produits (Beyond Meat, Just Food, Memphis Meats, Mosa Meat, Impossible Foods, Not Co...). De nombreux milliardaires de la Silicon Valley ont investi dans ces sociétés (...) Aux yeux de ses défenseurs, une viande sans animaux réglerait le problème de la souffrance animale. Et c'est là que l'action de L214 et des associations de défense des animaux peuvent intéresser ces start-up en aidant à construire une demande de nouveaux produits : "Selon ces sociétés, les consommateurs ne sont pas encore assez motivés pour l'agriculture cellulaire, affirme la sociologue Jocelyne Porcher, car ils ne savent pas comment sont élevés les animaux. Il faut donc leur montrer des images de L214, abrutir les gens sur les réseaux sociaux, avec des images en boucle ; ça participe à construire la demande et à placer les citoyens et les consommateurs devant une alternative : ou on choisit les systèmes industriels ou bien l'agriculture cellulaire." (...) La sociologue défend pour sa part une "troisième voie" entre les élevages industriels d'aujourd'hui et la fausse viande de demain : celle d'une agriculture paysanne respectueuse des animaux.

Document 2 : « Non, il n'est pas indispensable de manger de la viande pour être en bonne santé », Maxime Vaudano, *Le Monde.fr*, 27 février 2021

(...) « *Proposer des repas sans viande le midi à un enfant ne pose aucun problème d'équilibre nutritionnel, car il consommera très certainement des produits animaux à d'autres moments* », rassure Benjamin Allès, chercheur au sein de l'équipe de recherche en épidémiologie nutritionnelle de l'université Paris-XIII. Pollué par de nombreux enjeux connexes (économie, environnement, traditions alimentaires), le débat scientifique est aussi compliqué par des confusions fréquentes entre les différents régimes végétaux, qui vont du pesco-végétarisme (qui exclut uniquement la viande) au véganisme (qui proscrit tout produit d'origine animale). (...) L'exclusion totale des produits d'origine animale est ce qui inquiète le plus les nutritionnistes. Non pas en raison de preuves scientifiques formelles sur l'effet du végétalisme sur la santé des enfants, mais de l'absence de telles preuves. « Au nom du principe de précaution, on ne peut pas recommander le régime végétalien pour tout type de population, car on manque de données de suivi à long terme, et encore plus chez les enfants », explique Benjamin Allès. Il faudra attendre la fin de 2021 pour que l'Anses se prononce, pour la première fois, sur la compatibilité du végétalisme avec les besoins nutritionnels, au regard de l'état des connaissances scientifiques. (...) Contrairement à une idée très répandue, la question des protéines n'est pas centrale. En effet, les protéines végétales couvrent les mêmes besoins que les protéines animales, issues de la viande ou du lait. (...) Le principal problème du régime végétalien, c'est la vitamine B12, qu'on ne trouve quasiment que dans les produits d'origine animale. (...) L'exclusion des produits laitiers du régime végétalien peut également engendrer un déficit d'apport en calcium et en vitamine D.

Document 3 : « Cuir végétal, le cache-peau ? », Valentin Pérez, 09 mars 2020 Le Monde.fr.

« Le cuir pousse, au niveau mondial, à développer l'élevage d'animaux pour leurs peaux. Or, l'élevage est très coûteux en eau et en terres, alimente déforestation et changement climatique, sans compter les tannages toxiques au chrome et les mauvais traitements infligés aux animaux », détaille aujourd'hui Mathilde Dorbessan, chargée de communication auprès des entreprises pour PETA France. Après que de nombreuses marques ont banni ces cinq dernières années la fourrure de leurs collections, le cuir fait à son tour l'objet d'une remise en question. Si Stella McCartney a fait le choix depuis ses débuts de ne jamais utiliser de peau animale, Chanel a supprimé depuis 2018 la vente d'articles en peaux exotiques (python, alligator, lézard...), de même que le grand magasin londonien Selfridges. Surtout, chez certaines griffes (Victoria Beckham, Balenciaga, Topshop...), les cuirs de mouton, chèvre, veau, bœuf ou taureau peuvent se voir remplacés par des cuirs dits « végétaux » : en vérité, des dérivés synthétiques, à base de polyester, PVC ou polyuréthane. Sur Instagram, les sacs au format rectangle du canadien Matt & Nat ou les grands cabas de Stella McCartney ont la cote, tout comme les accessoires du californien JW Pei, en pleine ascension. « J'ai bien conscience que ce n'est pas optimal d'un point de vue écologique mais le cuir synthétique que nous utilisons diminue la perte d'eau et de substances chimiques, tout en ayant une excellente durabilité, d'autant qu'on peut le laver en machine. C'est un début », se défend Sandra Sandor, fondatrice de la marque hongroise Nanushka, très appréciée des influenceuses, qui décline le matériau en pantalons, manteaux, robes, sacs, gants ou ceintures. (...) « Il y a un risque de tromperie du consommateur, s'agace Frank Boehly, président du Conseil national du cuir, représentant 9 400 entreprises du secteur qui pèsent 25 milliards d'euros. Cette expression donne une coloration positive à des matières principalement issues de la pétrochimie. Mais, en France, le décret du 8 janvier 2010 rappelle que seul le cuir d'origine animale peut se prévaloir du terme "cuir", justement pour permettre aux gens de savoir ce qu'ils achètent ».

Document 4 : Combien de végétariens en Europe ? Synthèse des résultats à partir de l'étude « Panorama de la consommation végétarienne en Europe », réalisée par le CREDOC pour FranceAgriMer et l'OCHA en 2018

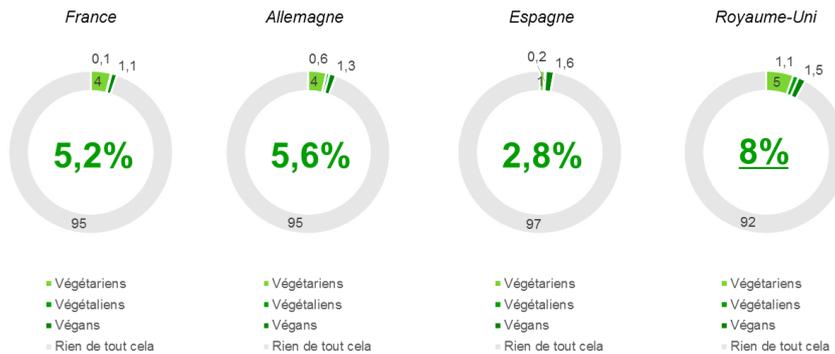
Si le végétarisme est parfois vu comme une des tendances contemporaines de la consommation, cette pratique n'est pas nouvelle. Avant même de parler d'un refus de manger de la viande, il importe de rappeler que la consommation de viande fréquente et généralisée dans la population est une caractéristique des sociétés modernes occidentales, rendue possible par l'intensification de l'élevage et l'enrichissement de la population survenus au cours du XXe siècle et plus particulièrement dans la seconde moitié de ce siècle. (...) Historiquement la consommation de la viande variait également au sein d'une même société entre les différentes couches sociales. (...) Dans le contexte de la rareté de la viande pour les populations paysannes et ouvrières, la consommation des produits carnés variait également au sein même d'un foyer, le chef de famille ayant droit à des portions plus importantes et plus qualitatives pour reconstituer la force de travail et assurer la satiété de celui qui « gagnait le pain ». (...) Les racines du végétarisme remontent en Occident à l'Antiquité mais le mouvement végétarien se développe en tant que tel à partir de la fin du XVIIIe siècle, puisant son ancrage dans la philosophie des Lumières, et plus exactement, dans la pensée utilitariste de Jeremy Bentham. (...) A ce rapport purement utilitariste s'oppose une vision sanctuarisée de la nature, perçue comme pure et qui devrait être protégée même et y compris de la domestication agricole. C'est ce discours naturaliste, idéalisant la nature sans l'homme, qui serait à la base de l'émergence du courant végétarien. (...) Le développement du végétarisme se poursuit au XIXe siècle, porté par les mouvements hygiénistes, et la première association végétarienne voit le jour en 1847 en Grande-Bretagne, portant le nom de la Société Végétarienne (Vegetarian Society). (...) Le végétarisme connaît un renouveau dans les années 1970 grâce aux mouvements protestataires post-68 et aux « néo-ruraux », s'inscrivant dans les valeurs post-matérialistes, d'écologie, de qualité de vie et de rejet du mode de vie urbain. Les années 1970 marquent également l'émergence du courant antispéciste, avec la publication en 1975 par Peter Singer du manifeste de la communauté végétane, « Libération animale ». L'antispécisme nie et rejette l'existence de la différence entre l'homme et l'animal, en la considérant comme fondement de l'exploitation des animaux.

(...) L'argument environnemental contre la consommation de viande s'appuie sur l'idée selon laquelle l'élevage, en particulier celui des bovins, serait responsable d'une partie considérable du réchauffement climatique par les émissions de gaz à effet de serre (méthane) des animaux, de la pollution mais aussi de la captation de grandes quantités d'eau notamment pour l'élevage des porcs et des poulets. Il s'appuie entre autres sur un rapport de la FAO paru en 2006, intitulé « Livestock's long shadow. Environmental issues and options ». Depuis, certains travaux nuancent ce constat global, en différenciant le degré d'impact selon le type ou l'intensité de l'élevage dominant sur un territoire donné (élevages confinés, spécialisés contre herbagers ou mixtes culture et élevage), ou en prenant en compte également les bienfaits de l'élevage sur la biodiversité et le cadre de vie (cf. le rapport du GIEC paru en 2015).

(...) La relation de l'homme et de la nature se trouve également au cœur de la deuxième controverse autour du végétarisme, portant sur les droits et le bien-être des animaux. Deux questions majeures sont ici débattues : le droit des humains d'élever les animaux pour les manger, et les conditions dans lesquelles cette production animale s'opère. On assiste aujourd'hui à un changement rapide de mentalités en la matière.

Document 5 : Combien de végétariens ?

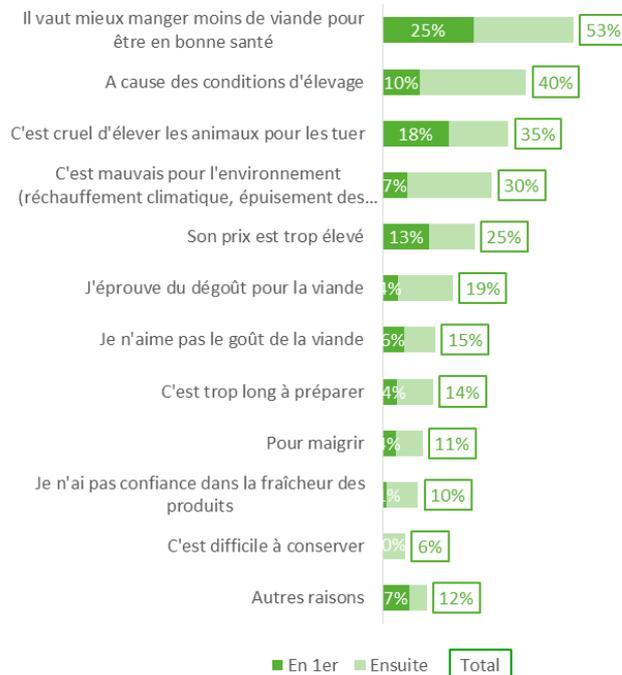
a- Part des personnes se déclarant végétarien, végétalien ou végétal dans l'ensemble de la population de chaque pays



Etes-vous ? (les définitions sont proposées)

En % - Base : tous les individus (N= 1009 en France, N=865 en Espagne, N=820 en Allemagne, N=826 au Royaume-Uni)

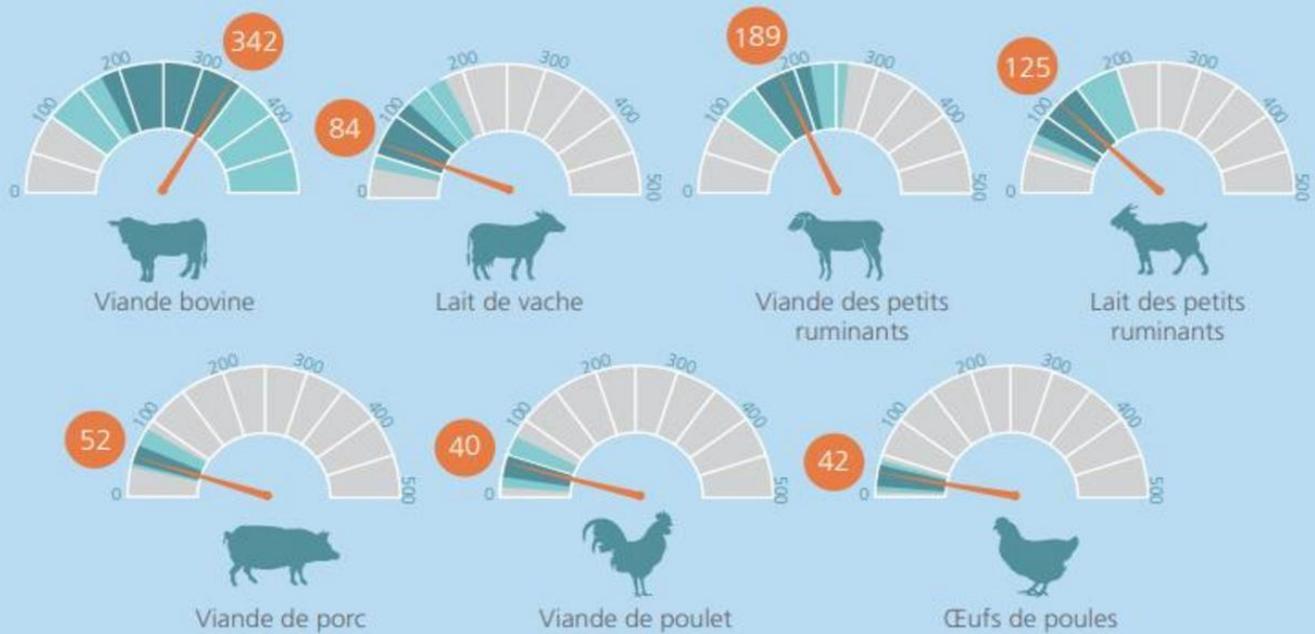
b- Les motivations de la faible consommation ou de la non-consommation de viande (cumul des 4 pays)



Source pour les deux schémas : Enquête CREDOC pour FranceAgriMer et l'OCHA

Document 6 : Émissions et types d'élevages

L'intensité d'émission varie considérablement au sein des différents types de produits



Kg d'éq.-CO2.kg de protéine⁻¹

90% de la production

50% de la production

Valeur moyenne

Ces différences s'expliquent par les conditions **agro-écologiques**, les **pratiques agricoles** et la gestion des **filières**. C'est dans cet écart entre intensités d'émission élevées et intensités d'émission basses que des **opportunités d'atténuation** existent.

Source: www.fao.org/gleam

**Document 7 : « Les faces cachées de l'impact environnemental de l'alimentation »,
Elodie Mercier, mémoire Sciences Po Bordeaux 2020, extraits**

Pour comprendre la modification de l'impact environnemental de l'alimentation, nous allons nous pencher sur deux des aliments phares du végétarisme : l'avocat et le soja. Basée sur les données de consommation de plus de 89 000 Nord-Américains (Étatsuniens et Canadiens), l'étude de Orlich et al. (2014) quantifie le contenu de différentes catégories d'aliments en fonction des régimes alimentaires. De manière générale, on note une plus forte consommation d'aliments d'origine végétale, fruits, légumes, légumineuses, noix, céréales, etc., chez les végétariens, et encore plus chez les véganes, par rapport aux omnivores. Cette différence est particulièrement notable dans le cas de l'avocat. Aliment très en vogue, il est notamment convoité du fait de ces bienfaits sur la santé et comme source de matière grasse alternative au beurre et aux œufs. Si les omnivores en consomment 5 grammes par jour en moyenne et en homogénéisant les données sur une base de 2000 kilocalories par jour, les lacto-ovo-végétarien en consomment 8 grammes par jour et les véganes 14 grammes par jour. Pourtant, les médias alertent sur les faces cachées de l'avocat, comme son impact environnemental. D'une part, la culture de l'avocat est très gourmande en eau : il faudrait 1000 litres pour en produire un kilogramme, d'après une enquête menée par Die Zeit, relayée par le Courrier International. D'autre part, son succès incite les producteurs à étendre sa culture, engendrant une hausse de la déforestation illégale au Mexique, prévient Mario Tapias Vargas, chercheur de l'Institut mexicain de la forêt, de l'agriculture et de l'élevage dans un article du Guardian. (...) Nous pourrions aussi envisager la transition des surfaces allouées à l'élevage non vers un retour à l'état naturel, mais vers de nouvelles cultures. Encore une fois, les terres destinées aujourd'hui au bétail ne sont pas entièrement aptes au développement de l'agriculture, selon les travaux de Peters et al. (...) Contrairement aux idées reçues, ce n'est pas le régime végane qui pourrait nourrir un plus grand nombre de personnes, mais le régime lacto-végétarien.

Document 8 : tribune « Pourquoi les végans ont tout faux » de Paul Ariès, Frédéric Denhez, Jocelyne Porcher dans *Libération*, 18 mars 2018, extraits

Le véganisme est dangereux. Il participe à la rupture programmée de nos liens avec les animaux domestiques. Il menace de nous condamner à la disette en nous ramenant à l'agriculture prédatrice des temps anciens. Il menace de ruiner les pratiques alternatives, comme le bio, en annihilant la polyculture-élevage qui est son fondement. Il menace de nous condamner à dépendre d'une alimentation industrielle 4.0. Il menace d'uniformiser nos paysages. Il menace paradoxalement de nous faire perdre notre humanité incarnée et notre animalité en nous coupant des réalités naturelles par des zoos virtuels, des paysages transformés en sanctuaires, avec des chiens et chats remplacés par des robots. Le véganisme est l'allié objectif d'une menace plus grande encore. Car, après tout, la meilleure façon de ne plus abîmer la nature est de s'en couper totalement. De s'enfermer dans des villes, alimentées par des flux de molécules et des flux de données. Plus de sale, plus de propre, que de l'esprit sain tourné vers une morale ultime, l'amélioration de l'homme par son isolement total de la nature que l'on ne peut maîtriser et qui nous renvoie sans cesse à notre animalité. Oui, véganisme rime avec transhumanisme.

Admissibilité en 4e année – Samedi 27 mars 2021

ÉPREUVE DE DISSERTATION

À PARTIR D'UN DOSSIER THÉMATISÉ

MAJEURE MANAGEMENT DE PROJETS ET ORGANISATIONS

(PARCOURS ESSIS, GEO, MPCDT)

4 heures

Coefficient 2

6 Pages

Nature de l'épreuve :

Une *dissertation à partir d'un dossier thématisé* en fonction de la "majeure" choisie lors de l'inscription aux épreuves. [Durée : 4h00 | Coefficient. 2]. On attend du candidat une compréhension du ou des documents, une réflexion organisée et argumentée sans exclure l'apport de connaissances extérieures au dossier. Il ne s'agit ni d'un résumé, ni d'un commentaire de documents, ni d'une note de synthèse, mais d'une dissertation à partir de documents.

Sujet à traiter :

Les entreprises commerciales sont conviées de plus en plus à prendre en compte dans leur fonctionnement et activités les conséquences sociales et environnementales que cela génère ; elles peuvent ainsi se lancer dans la « RSE », adopter le statut de « société à mission », ou encore développer du mécénat pour contribuer à la résolution de problèmes d'intérêt général.

En vous appuyant sur les documents joints et en prenant des exemples concrets, vous vous efforcerez de montrer quels sont les enjeux, les intérêts et les limites de ces démarches.

Composition du dossier :

Document 1 : La responsabilité sociale des entreprises

Document 2 : La société à mission en France

Document 3 : Les organisations de la filière Musiques Actuelles s'engagent

Document 4 : Devenir mécène

Document 1 : La responsabilité sociale des entreprises

- Pour produire leurs biens et services, les entreprises peuvent avoir des impacts négatifs sur la planète. Elles peuvent par exemple participer à la destruction de la biodiversité (via la déforestation ou la pollution des sols ou de l'eau par exemple) ou contribuer au changement climatique (via l'émission de gaz à effet de serre comme le méthane ou le Co2). C'est ce que l'on appelle l'impact environnemental de l'entreprise.

Pour réduire leurs impacts, elles peuvent utiliser des technologies propres (ex: éoliennes), faire du recyclage, etc. Elles peuvent aussi fournir des produits ou services qui vont permettre à d'autres entreprises ou aux particuliers de réduire leur consommation d'énergie par exemple.

- Les entreprises peuvent aussi avoir un impact social. Les pollutions engendrées par l'activité des entreprises peuvent conduire à une dégradation de la santé humaine (ex: problèmes respiratoires liés aux émissions de particules fines des véhicules diesel) et notamment des riverains (ex: contamination de l'eau par le déversement de déchets toxiques dans les rivières). L'entreprise peut aussi contribuer à la dégradation de la santé de ses collaborateurs en ne les équipant pas suffisamment pour manipuler les produits toxiques par exemple (ou via une surcharge de travail...). Dans les pires cas, elles peuvent contribuer au travail des enfants ou à l'esclavage moderne, via notamment leur chaîne de sous-traitance.
- A l'inverse, une entreprise peut avoir un impact positif sur la société en favorisant l'insertion des personnes éloignées de l'emploi ou en situation de handicap (notamment le secteur de l'économie sociale et solidaire ou ESS), en favorisant la diversité de son personnel ou en dialoguant en amont des projets avec les riverains et en favorisant l'emploi local.
- Enfin, l'activité des entreprises peut avoir un impact sur l'économie. Elle peut favoriser la corruption mais aussi contribuer à la dégradation des services publics par exemple. En effet, en optant pour des techniques d'optimisation fiscale agressives ou en pratiquant l'évasion fiscale, elles privent les gouvernements de ressources, notamment fiscales, ce qui peut amener ces derniers à augmenter les impôts et/ou à réduire les services publics.
- Les entreprises peuvent cependant avoir des actions vertueuses en choisissant d'être transparentes sur les paiements (comme les droits à la production, les impôts ou taxes, ou les redevances) qu'elles font aux gouvernements pour l'utilisation des ressources du pays (ex: entreprises minières) ou en répartissant de façon juste leurs bénéfices entre leurs actionnaires, les collaborateurs et les communautés affectées par leur activités.

L'ensemble de ces impacts, environnementaux, sociaux et de gouvernance sont réunis dans ce que l'on appelle les critères ESG, qui servent de boussoles pour appréhender les risques d'une entreprise et de sa performance globale.

Document 2 : La société à mission en France

En faisant entrer la société à mission dans le droit français, il s'agit finalement d'élargir la finalité de l'entreprise à autre chose que le seul partage de bénéfice ou la seule réalisation d'une économie. La société à mission vise ainsi à concilier deux notions que sont l'intérêt commun des associés, d'une part et la poursuite d'un objectif plus large d'intérêt général, d'autre part.

Le projet de l'entreprise est mis au cœur de la société et les dirigeants de la société sont liés par la mission, qui ne peut être modifiée que sous certaines conditions. L'idée est clairement de réaligner l'intérêt de la société, celui des associés et celui du dirigeant autour d'une finalité commune.

Le statut de société à mission correspondant à une labellisation, il permet d'afficher et de garantir le respect d'engagements altruistes. Il ne s'applique qu'aux sociétés commerciales.

Quelles conditions une société doit-elle remplir pour pouvoir publiquement faire état de sa qualité de société à mission ?

Elles sont au nombre de trois :

- *Une raison d'être au sens de l'article 1835 du Code Civil dans sa rédaction issue de la Loi Pacte.*
- *Une « mission » autrement dit un ou plusieurs objectifs sociaux et environnementaux que la société se donne pour mission de poursuivre dans le cadre de son activité.*
- *Un « comité de mission » qui est en charge du suivi de l'exécution de la mission.*

La société qui remplit ces conditions peut afficher aux yeux des tiers (sur son K bis notamment) sa qualité de société à mission.

Il s'agit d'un statut exigeant, distinct de celui des Entreprises Solidaires d'Utilité Sociale (ESUS), qui doit correspondre à un véritable engagement, la recherche d'un impact social ; une forme d'hybridation entre le but altruiste et non lucratif d'une association, et les objectifs traditionnels d'une société commerciale.

Document 3 : Les organisations de la filière Musiques Actuelles s'engagent

Les objectifs

Créé en 2017 suite à la fusion des régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes, le Réseau des Indépendants de la Musique (RIM) regroupe la diversité des acteurs de la filière musiques actuelles sur la région Nouvelle-Aquitaine autour d'un objectif commun :

“La création d'un écosystème favorable à un développement équitable, coopératif et solidaire des musiques actuelles en région Nouvelle-Aquitaine, afin d'accompagner et de renforcer les objectifs de diversité culturelle portés par ses adhérents et partenaires. Cet objectif est mis en œuvre dans le cadre d'une démarche d'éducation populaire et de responsabilité sociétale, impliquant l'ensemble de ses parties prenantes dans le respect des principes éthiques de l'association (démocratie, subsidiarité, proximité, lisibilité, sincérité, dialogue, entraide, évolution, innovation, et expérimentation).”

<https://www.resonancerse.com/programmes-rse/culture/> site consulté le 6/02/2020.

Document 4 : Devenir mécène

Quels sont les avantages du mécénat d'entreprise ?

Le mécénat culturel permet à votre entreprise de :

- Soutenir une action en résonance avec l'affection des Français pour le patrimoine de nos régions en s'engageant aux côtés de la première organisation privée reconnue d'utilité publique dédiée au patrimoine de proximité ;
- Renforcer une relation de partenariat et de confiance avec les collectivités territoriales. En s'associant à des actions de préservation du patrimoine engagées par la Fondation, vous manifestez votre volonté de participer à la mise en œuvre de projets soutenus par les collectivités et contribuez au développement de l'économie locale et à l'animation des territoires ;
- Fédérer l'entreprise autour de projets concrets et durables. Le choix du projet peut être une occasion de mobiliser et d'impliquer les collaborateurs de votre entreprise autour de la valorisation d'éléments du patrimoine qu'ils affectionnent ;
- Communiquer efficacement au plus près des Français. Le partenariat avec la Fondation du patrimoine est l'occasion pour votre entreprise de communiquer sur vos actions et vos métiers, et de valoriser votre image à un faible coût.
- Engager l'entreprise dans une démarche RSE. La question de la responsabilité sociale des entreprises (RSE) est devenue incontournable. La préservation du patrimoine de proximité est l'expression d'une solidarité entre les générations. Elle est aussi une contribution essentielle au développement durable, à la transmission des savoir-faire et des techniques traditionnelles de construction. Enfin, elle soutient l'activité économique locale et la réinsertion professionnelle.
- Bénéficier d'avantages fiscaux. Les dons faits à la Fondation du patrimoine sont déductibles de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60 % des montants versés dans la limite 5 % du chiffre d'affaires HT. L'éventuel excédent peut faire l'objet d'un report au titre des cinq exercices suivants.
- Bénéficier de contreparties attractives. Les porteurs de projets et la Fondation du patrimoine peuvent proposer des contreparties aux mécènes, qui viennent s'ajouter à la réduction fiscale. Elles sont admises à hauteur de 25 % du montant du don.

FONDATION DU PATRIMOINE, <https://www.fondation-patrimoine.org/les-dons-et-soutiens/devenir-mecene> , site consulté le 6/2/2020.

Admissibilité en 4e année - Samedi 27 mars 2021

ÉPREUVE DE DISSERTATION

À PARTIR D'UN DOSSIER THÉMATISÉ

MAJEURE POLITIQUE, SOCIÉTÉ, COMMUNICATION

(Parcours APRI, CPP, IGE, MJP, SGM, SPSC)

4 heures

Coefficient 2

13 Pages

Nature de l'épreuve :

Une **dissertation à partir d'un dossier thématisé** en fonction de la "majeure" choisie lors de l'inscription aux épreuves. [Durée : 4h00 | Coefficient. 2]. On attend du candidat une compréhension du ou des documents, une réflexion organisée et argumentée sans exclure l'apport de connaissances extérieures au dossier. Il ne s'agit ni d'un résumé, ni d'un commentaire de documents, ni d'une note de synthèse, mais d'une dissertation à partir de documents.

Sujet à traiter :

Les enjeux politiques de la lutte contre le changement climatique.

Composition du dossier :

Document n°1 - Jean-François Mouhot, « Du climat au changement climatique : chantiers, leçons et défis pour l'histoire », *Cultures & Conflits*, n°88, 2012, pp. 21-22

Document n°2 - Charles Desthieux, « Depuis 2012, chaque journée écoulée porte la marque du réchauffement climatique », *Sciences & Avenir*, 8 janvier 2020

Document n°3 - Jean-Baptiste Comby, « Dépolitisation du problème climatique. Réformisme et rapports de classe », *Idées économiques et sociales*, n° 190, 2017, pp. 9-10

Document n°4 - Nelly Didelot, « Désobéissance civile pour le climat : 'La violence matérielle est à la fois légitime et plus efficace' », *Libération*, mercredi 12 février 2020

Document n°5 - Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), « Le changement climatique et l'égalité des genres », janvier 2020

Document n°6 - Olivier Godard, « L'expertise économique du changement climatique planétaire », *Annales des Mines*, 2001. p. 23-65

Document n°7 - Stefan Aykut, « Gouverner le climat, construire l'Europe : l'histoire de la création d'un marché du carbone (ETS) », *Critique internationale*, vol. 62, no. 1, 2014, pp. 44-45

Document n°8 - Directive (UE) 2018/410 du Parlement européen et du Conseil, 14 mars 2018

Document n°9 - Olivier Petitjean, « Ces mercenaires du lobbying qui aident les gros pollueurs à entraver la lutte contre le réchauffement climatique », *Bastamag*, 8 décembre 2015

Document n°10 - Communications & Institutions, « 'Sourcing' des amendements : où en est-on ? L'exemple de la loi économie circulaire », 2020

Document n°11 - Convention citoyenne pour le climat, « La Convention Citoyenne pour le Climat, c'est quoi ? », Page d'accueil du site : <https://www.conventioncitoyennepourleclimat.fr>, 2020

Document n°1 : Jean-François Mouhot, « Du climat au changement climatique : chantiers, leçons et défis pour l'histoire », *Cultures & Conflits*, n°88, 2012, pp. 21-22

En 1956 et 1957, trois scientifiques nord-américains (Gilbert Plass, Roger Revelle et Hans Suess), inquiets de l'accumulation de CO₂ dans l'atmosphère, tirèrent pour la première fois la sonnette d'alarme en signalant que l'homme était en train de conduire une expérience inédite à grande échelle sur l'atmosphère. Mais l'heure n'était pas encore à l'alarmisme.

Les années 1980 constituent une décennie charnière alors que l'effet de serre fait pour la première fois la une du *New York Times* en 1981. Il faut dire qu'entre-temps, le trou de la couche d'ozone, très médiatisé à l'époque, montre que l'homme peut avoir un impact sur l'atmosphère plus important qu'il ne l'imaginait. Mais le *greenhouse effect* ne devient véritablement un sujet d'inquiétude pour l'opinion publique américaine qu'en 1988. En juin de cette année-là, James Hansen, un climatologue de la NASA affirme devant le congrès américain qu'il est certain à 99 % que le climat se réchauffe et que les hommes en sont responsables. Son témoignage fait grand bruit. Des déclarations tonitruantes de Margaret Thatcher et Ronald Reagan conduisent alors à un emballement médiatique sans précédent et à une vive prise de conscience de l'opinion partout dans le monde occidental et au-delà. Ainsi, en 1989, un sondage montre que 79 % des Américains ont entendu parler de l'effet de serre, contre 38 % en 1981. Les écologistes font des percées remarquables dans la plupart des pays d'Europe. En réponse aux questions et aux inquiétudes, le groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) est fondé par l'ONU en 1988. Pourtant, au début des années 1990, la couverture médiatique de ces questions s'estompe considérablement, malgré le Sommet de la terre à Rio en 1992 établissant la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. La première guerre du Golfe, la chute du mur de Berlin, la crise économique détournent l'attention ; les journalistes et les lecteurs se lassent d'un sujet qui tarde à se manifester concrètement. Mais ce recul est aussi le résultat d'un effort délibéré des lobbies de l'énergie pour semer le doute dans les esprits en exagérant les incertitudes scientifiques. Les négociations internationales progressent lentement au cours de la période. En 1997, le protocole de Kyoto est signé mais il ne sera pas ratifié par le principal pollueur, les États-Unis, et n'entrera en vigueur en 2005 qu'après une adhésion tardive de la Russie.

On peut déceler un nouveau sursaut dans le processus de définition du problème à partir du début du millénaire en Europe et de 2005 aux États-Unis : les inondations britanniques de 2000, la canicule de 2003 en Europe, l'ouragan Katrina en 2005, attribués de manière croissante au réchauffement climatique global, tout comme le rapport Stern en 2006, ramènent nécessairement le problème sur le devant de la scène. Le succès du film *Une Vérité qui dérange* d'Al Gore (prix Nobel de la Paix avec le GIEC en 2007), les rapports de plus en plus alarmistes des climatologues et la mobilisation croissante des ONG contribuent à ramener fermement la question au premier plan médiatique. Par exemple, l'organisation du Grenelle de l'environnement en France en 2007 ou le vote du *Climate Change Act* en 2008 en Grande-Bretagne témoignent de l'inquiétude du grand public pour ces questions.

Document n°2 : Charles Desthieux, « Depuis 2012, chaque journée écoulée porte la marque du réchauffement climatique », *Sciences & Avenir*, 8 janvier 2020

Des scientifiques suisses ont découvert que depuis huit ans, l'impact du réchauffement climatique se ressent chaque jour au niveau mondial. Ainsi, les frontières entre météorologie et climat sont en train de s'estomper.

Publiée le 1er janvier 2020 dans la revue *Nature Climate Change*, une étude réalisée par des chercheurs de l'École polytechnique fédérale de Zurich (Suisse) montre que depuis 2012, chaque journée écoulée porte la marque du réchauffement climatique, du moins lorsqu'on analyse la météorologie mondiale. Ainsi, la notion de "futur" qui entoure le climat perdrait de son sens pour les auteurs de l'étude, qui estiment que la frontière entre cette notion et celle de "météorologie" s'estompe au niveau mondial. Un constat qui a de quoi étonner, alors que depuis des années, la communauté scientifique insiste sur la différence entre les deux termes : "Climate is what you expect, weather is what you get" (en anglais, "le climat c'est ce que l'on attend tandis que la météo est ce que l'on a").

Pour réaliser cette étude, les chercheurs ont utilisé de l'apprentissage statistique (comprenez ici "machine learning") et des simulations de modèles climatiques. Le but : évaluer la façon dont les températures et l'humidité varient dans le monde au quotidien. Ils ont ensuite comparé ces résultats avec ceux obtenus précédemment.

Ces travaux mettent ainsi en évidence l'augmentation des températures dans l'atmosphère et à sa surface, et ce à cause du changement climatique. Toutefois, et malgré la hausse des températures au niveau mondial, cela n'empêchera pas de manière locale et très particulière des chutes de températures extrêmes, comme il y a pu en avoir aux États-Unis en octobre 2019 avec des baisses de plus de 30°C en moins de 24 heures. Le co-auteur de l'étude, Reto Knutti, explique au *Washington Post* : "la météo est le changement climatique si vous regardez le monde entier."

Noah Diffenbaugh, une spécialiste du climat de l'Université de Stanford (États-Unis) qui n'a pas participé à l'étude, explique en quoi cette découverte est cruciale pour la compréhension du problème climatique. "Le fait que l'influence du réchauffement climatique soit désormais visible dans la météo quotidienne est un signe clair de la force du changement climatique. Cette étude fournit de nouvelles preuves importantes que le changement climatique influence les écosystèmes chaque jour, partout dans le monde."

Document n°3 : Jean-Baptiste Comby, « Dépolitisation du problème climatique. Réformisme et rapports de classe », *Idées économiques et sociales*, n° 190, 2017, pp. 9-10

Tandis que de nombreux problèmes publics sont médiatisés sur le registre de la controverse, du scandale ou de l'affaire, la question climatique est donnée à voir et à penser comme consensuelle. À rebours du poncif selon lequel seule la polémique serait journalistiquement rentable, c'est bien une mise en forme œcuménique de la question climatique qui facilite sa valorisation politique et médiatique (...) Se développe alors une remarquable mobilisation « écocitoyenne » dont les deux jambes sont une forte médiatisation et une action publique incitative, laquelle est ancienne mais durable en matière environnementale. La première s'adresse au plus grand nombre et entend sensibiliser, aux deux sens du verbe : rendre sensible pour faire prendre conscience. Il s'ensuit que plus les journalistes parlent du climat, moins ils évoquent ses causes (politisables) et plus ils insistent sur ses conséquences. La seconde offre les moyens de traduire en actes cette « prise de conscience » : hiérarchisation des « bons gestes pour la planète », étiquetage des équipements électroménagers, éco-vignettes, campagne de communication publique inédite par sa durée et l'ampleur de sa dynamique partenariale, prêts à taux zéro ou crédits d'impôts forment un répertoire de politique publique régulièrement recyclé depuis la fin des années 1980. Il en résulte une vision du changement comme étant avant tout du ressort de l'individu. Autonome, responsable, réflexif, rationnel, affranchi de toutes déterminations sociales, celui-ci tendrait à agir en bon *Homo ecologicus* dès lors qu'il serait en situation d'information parfaite. Il peut donc constituer l'échelon d'intervention légitime pour adapter la société aux enjeux climatiques. La somme des changements individuels engendrerait alors le changement social exigé. Impulsé par l'État et ajusté aux contraintes journalistiques, ce cadrage individualisant dépolitise le problème en l'inscrivant davantage dans la sphère privée des agissements personnels et domestiques que dans la sphère publique des débats et choix collectifs (...) Ouvrir des possibles écologiques ne se résumant pas à la responsabilité individuelle et au technologisme, conduirait à remettre en cause l'ordre établi et donc, à s'opposer à de féroces intérêts sociaux.

Document n°4 : Nelly Didelot, « Désobéissance civile pour le climat : ‘La violence matérielle est à la fois légitime et plus efficace’», *Libération*, mercredi 12 février 2020

Occupation des locaux parisiens de BlackRock doublée de tags en séries, ouverture d'un squat écolo, « sabotage » de trottinettes électriques en libre-service à Paris mené par Extinction Rebellion au pic de la grève de la RATP... Le message anticapitaliste est porté haut par les militants écologistes et les modes d'action se durcissent, rompant parfois avec l'image d'apartisan et bon enfant des débuts du mouvement.

Un an après l'assemblée de jeunes qui s'était tenue à Jussieu le 8 février, et qui avait marqué la première étape française des grèves scolaires pour le climat, Youth for Climate a lancé avec l'occupation du gestionnaire d'actifs BlackRock un nouveau mode de fonctionnement. Finie la symbolique de la grève, place à des initiatives plus politiques qui ciblent les entreprises. En France, les jeunes s'étaient distingués très tôt par leur volonté de pratiquer la désobéissance civile, au point de délaissier les marches pour concentrer leurs forces sur des blocages de centres commerciaux lors de la dernière grève mondiale pour le climat.

Gradation Lundi, ils ont franchi une étape supplémentaire en ajoutant la dégradation matérielle à leur occupation. Les murs du siège parisien de BlackRock ont été recouverts de slogans comme « écologie libérale, mensonge du capital » ou « le kérosène, c'est pas pour les avions, c'est pour brûler les flics et les patrons » et les récompenses reçues par l'entreprise taguées puis jetées. « La charte du mouvement adoptée à Grenoble valide la diversité des tactiques, tant qu'elles ne portent pas atteinte à l'intégrité physique ou morale des humains, explique à *Libération* un membre de Youth for Climate qui a participé à l'action. La dégradation stratégique du mobilier fait désormais partie de nos instruments. »

Document n°5 : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), « Le changement climatique et l'égalité des genres », janvier 2020

Les femmes souffrant de manière disproportionnée de la pauvreté, elles sont de fait d'autant plus vulnérables lorsque des conditions climatiques erratiques causent une augmentation des sécheresses ou des inondations dans des zones isolées ou dans des zones urbaines surpeuplées, là où la pauvreté se fait encore plus durement ressentir.

Cependant, alors que la vulnérabilité des femmes au changement climatique est de mieux en mieux comprise et de plus en plus prise en considération, il convient aussi de mettre en avant le rôle crucial joué par celles-ci dans le soutien qu'elles apportent à leurs foyers et à leurs communautés et dans la mise en œuvre de mécanismes d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses impacts les plus néfastes. En effet, les femmes ont toujours été à l'origine de nombreuses réponses et solutions innovantes et soutenables aux défis environnementaux à travers le monde.

Les femmes sont affectées différemment et plus sévèrement que les hommes par le changement climatique et ses impacts sur l'agriculture, la fréquence et la sévérité des catastrophes naturelles, etc. du fait des construits sociaux, des tâches qu'elles se voient attribuer, des discriminations dont elles souffrent et de la pauvreté ; Les femmes ne sont pas seulement des victimes mais aussi des agents du changement, et possèdent des connaissances et des compétences spécifiques leur permettant de contribuer efficacement à l'adaptation au changement climatique et à son atténuation – pourtant, elles sont largement sous-représentées dans les instances de prise de décisions à tous les niveaux ; L'une des clés permettant un développement inclusif et durable et, ainsi, d'atteindre les Objectifs de développement durable (ODD), est la compréhension et la prise en compte effective de la dimension de genre du changement climatique. L'UNESCO s'engage à prendre en compte le genre dans toutes ses activités, groupes de travail, comités, programmes et projets liés à l'adaptation et à l'atténuation du changement climatique. De plus, l'UNESCO promeut la participation des femmes aux processus de haut niveau qui façonnent l'agenda du changement climatique, et favorise une meilleure compréhension et une plus grande reconnaissance des besoins et rôles spécifiques des femmes dans la lutte contre le changement climatique à tous les niveaux à travers le monde. Enfin, l'UNESCO, par le biais du Secteur des sciences exactes et naturelles, travaille à fournir des modèles et des mentors aux femmes et aux filles qui aspireraient à poursuivre une carrière scientifique, et à célébrer les contributions de femmes scientifiques talentueuses à l'avancement de la connaissance scientifique et technologique, plus particulièrement lorsque celle-ci est en rapport avec le vaste domaine de la science du climat.

Document n°6 : Olivier Godard, « L'expertise économique du changement climatique planétaire », *Annales des Mines*, 2001. p. 23-65

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), a reçu pour mission d'évaluer les données scientifiques disponibles sur l'évolution du climat, d'apprécier les incidences écologiques et socio-économiques de cette évolution et d'identifier les stratégies possibles de prévention et d'adaptation. Il s'est organisé pour ce faire en trois groupes. Bien que le partage des attributions ait connu quelques ajustements en une dizaine d'années, le premier a reçu la charge de faire le point sur la science de base des phénomènes climatiques ; le second s'occupe des incidences sur les écosystèmes et les sociétés humaines et de l'étude des solutions techniques permettant l'adaptation aux changements ou la réduction des émissions ; le troisième est dédié aux aspects économiques et sociaux, tant des stratégies de prévention que d'adaptation. C'est l'activité de ce troisième groupe qui retiendra notre attention.

Le premier rapport du GIEC a été publié en août 1990 et mis à jour en 1992. Il a servi de base scientifique à la négociation de la Convention cadre adoptée en 1992 à Rio de Janeiro. Le GIEC a rendu public, à la fin de 1995, son deuxième rapport d'évaluation. Le rapport spécifique sur les dimensions économiques et sociales comprend onze chapitres traitant, notamment, de la prise de décision en situation d'incertitude, des questions d'équité intra et intergénérationnelle, de l'applicabilité de l'analyse coûts-avantages et des estimations des dommages qui seraient encourus dans différents scénarios, de l'évaluation des coûts de la limitation des émissions de gaz à effet de serre (GES), des résultats des modèles d'évaluation intégrée et, enfin, de l'évaluation économique des instruments de lutte contre ces émissions (taxes et subventions, normes et labels, permis négociables, assurances, investissements publics, accords volontaires) le modèle (...).

La signification d'un résultat donné n'est pas la même selon que l'on se trouve dans un contexte scientifique ou dans un contexte d'expertise. Dans un contexte scientifique, c'est à juste titre que des économistes ne perçoivent pas un changement de résultats comme un échec qui porterait atteinte à leur crédit mais seulement comme le produit d'un exercice scientifique normal selon lequel on se donne des hypothèses, on utilise un modèle, et on présente des résultats qui n'ont de sens que par rapport au jeu d'hypothèses spécifiques adoptées. Les problèmes commencent quand les mêmes économistes prennent ou reçoivent la casquette d'experts. On attend alors d'eux qu'ils parlent au nom de la réalité, et pas à celui du jeu contingent de leurs hypothèses et de leurs modèles. Les divers utilisateurs (responsables politiques, presse, lobbies, etc.) se focalisent sur les résultats, pour les prendre ou pour les rejeter, en délaissant la dépendance de ces derniers vis-à-vis de toute la construction scientifique qui leur donne sens.

Document n°7 : Stefan Aykut, « Gouverner le climat, construire l'Europe : l'histoire de la création d'un marché du carbone (ETS) », *Critique internationale*, vol. 62, no. 1, 2014, pp. 44-45

La critique de la régulation étatique environnementale a commencé aux États-Unis dans les années 1970. Plusieurs articles récents permettent d'avoir une vue d'ensemble de ce débat qui, loin d'être exclusivement académique, a fourni la justification d'importantes réformes. Un des points de départ a été la question des coûts macroéconomiques de cette régulation. Dans une étude datée de 1979, deux économistes de l'American Enterprise Institute avaient évalué celui-ci à 100 milliards de dollars. Largement citée, louée ou critiquée depuis, cette étude pointait des défaillances réelles, tout en établissant un « régime de l'efficacité » fondé sur l'analyse coûts-bénéfices. Repris par Ronald Reagan, avec son slogan du « regulatory relief », puis par Bill Clinton, dans sa campagne visant à « réinventer le gouvernement » afin qu'il « travaille mieux et coûte moins », l'argument sur les coûts est devenu rapidement un leitmotiv des débats américains (...). Cet argument s'accompagnait d'un jugement normatif sur l'action de l'État et sur celle des entreprises qui allait bien au-delà de ces critiques légitimes. On identifie trois éléments structurant ce jugement : la dénonciation de la rigidité de la régulation étatique qui impose aux entreprises des technologies spécifiques pour la réduction de la pollution ; celle de l'homogénéité de l'approche « one-size-fits-all » de l'État qui ne rend pas compte des particularités des domaines et entreprises régulés ; et la notion de compétence qui suggère que les entreprises individuelles sont plus à même que l'État centralisé et bureaucratique de se procurer les informations nécessaires et d'agir pour réduire les pollutions. En s'inspirant des travaux de Michel Foucault sur la « gouvernementalité », on peut poursuivre la réflexion et observer que l'autorégulation ainsi que la régulation par le marché émergent comme des technologies de gouvernement par la liberté, à l'opposé d'un gouvernement fondé sur la coercition et le contrôle. Ces nouvelles technologies de gouvernement trouvent leur fondement théorique et normatif dans la thèse de Friedrich August von Hayek, selon laquelle le marché constitue un système de communication infiniment plus efficace que toute administration. Une régulation reposant sur les décisions décentralisées des acteurs économiques est d'ailleurs, disent ces auteurs, non seulement plus efficace mais aussi plus démocratique. Certains vont même jusqu'à associer mécanismes de marché et tradition démocratique américaine.

Très marqué par une approche administrative par les standards et les normes, le débat européen sur les politiques environnementales a repris certaines de ces thématiques au début des années 1990. La Commission a utilisé les mêmes arguments pour militer en faveur de la création d'un marché du carbone. Dans sa communication *Vers une stratégie post-Kyoto*, elle soutenait pour la première fois un système d'échanges de quotas qui, affirmait-elle, « aiderait à atteindre l'objectif global de réduction d'une manière plus efficace au regard des coûts ». Dans son *Livre vert sur le marché du carbone*, elle a ensuite étayé cet argument par une modélisation économique. Le volet plus normatif du débat américain sur la réforme de la régulation a été également repris et transparaît notamment dans le rôle accordé dans les communications européennes aux entreprises et aux qualités et atouts qui leur sont associés : responsabilité, innovation, initiative... Même son de cloche dans une brochure intitulée « Les échanges de droits d'émission – un système ouvert promouvant l'innovation globale », dans laquelle le marché du carbone européen était décrit comme un « mécanisme innovant » et « efficace », qui s'inscrivait dans une logique de gouvernance par « incitations » (et non par règles/interdictions) et constituait un « système ouvert ».

Document n°8 : Directive (UE) 2018/410 du Parlement européen et du Conseil, 14 mars 2018

- (1) La directive 2003/87/CE du Parlement européen et du Conseil a établi un système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre dans l'Union, afin de favoriser la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans des conditions économiquement efficaces et performantes.
- (2) Le Conseil européen d'octobre 2014 a pris l'engagement de réduire l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre dans l'Union d'au moins 40 % d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 1990. Tous les secteurs de l'économie devraient participer à ces réductions d'émissions, et l'objectif doit être atteint au meilleur rapport coût-efficacité grâce au système d'échange de quotas d'émission de l'Union européenne (ci-après dénommé « SEQUE de l'UE ») qui devrait permettre, d'ici 2030, une réduction de 43 % par rapport aux niveaux de 2005. Cela a été confirmé par l'engagement de réduction prévu déterminé au niveau national que l'Union et ses États membres ont transmis au secrétariat de la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) le 6 mars 2015.
- (3) L'accord de Paris, adopté le 12 décembre 2015 dans le cadre de la CCNUCC (ci-après dénommé « accord de Paris »), est entré en vigueur le 4 novembre 2016. Ses Parties sont convenues de contenir l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels, et de poursuivre l'action menée pour limiter l'élévation des températures à 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels. Les Parties sont également convenues de faire périodiquement le bilan de la mise en œuvre de l'accord de Paris afin d'évaluer les progrès collectifs accomplis dans la réalisation de l'objet de l'accord de Paris et de ses buts à long terme.
- (4) Conformément à l'engagement des colégislateurs exprimé dans la directive 2009/29/CE du Parlement européen et du Conseil et dans la décision n° 406/2009/CE du Parlement européen et du Conseil, tous les secteurs de l'économie devraient contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Au titre de l'accord de Paris, l'Union et ses États membres se sont fixé un objectif de réduction des émissions applicable à l'ensemble de l'économie (...).
- (5) Le Conseil européen d'octobre 2014 a confirmé, dans ses conclusions, qu'un SEQUE de l'UE efficace et réformé, doté d'un instrument visant à stabiliser le marché, constituerait le principal instrument européen pour atteindre l'objectif d'au moins 40 % de réduction, avec un facteur de réduction annuel de 2,2 % à partir de 2021 (...).
- (6) L'une des grandes priorités de l'Union est d'établir une union de l'énergie résiliente, capable d'approvisionner ses citoyens et ses industries en énergie de manière sûre, durable et compétitive, à un prix abordable (...). La mise en œuvre de l'objectif fixé dans le cadre d'action de l'Union à l'horizon 2030 en matière de climat et d'énergie contribue à la fixation d'un prix du carbone convenable et au maintien des incitations en faveur de réductions à la fois efficaces et économiques des émissions de gaz à effet de serre.

Document n°9 : Olivier Petitjean, « Ces mercenaires du lobbying qui aident les gros pollueurs à entraver la lutte contre le réchauffement climatique », *Bastamag*, 8 décembre 2015

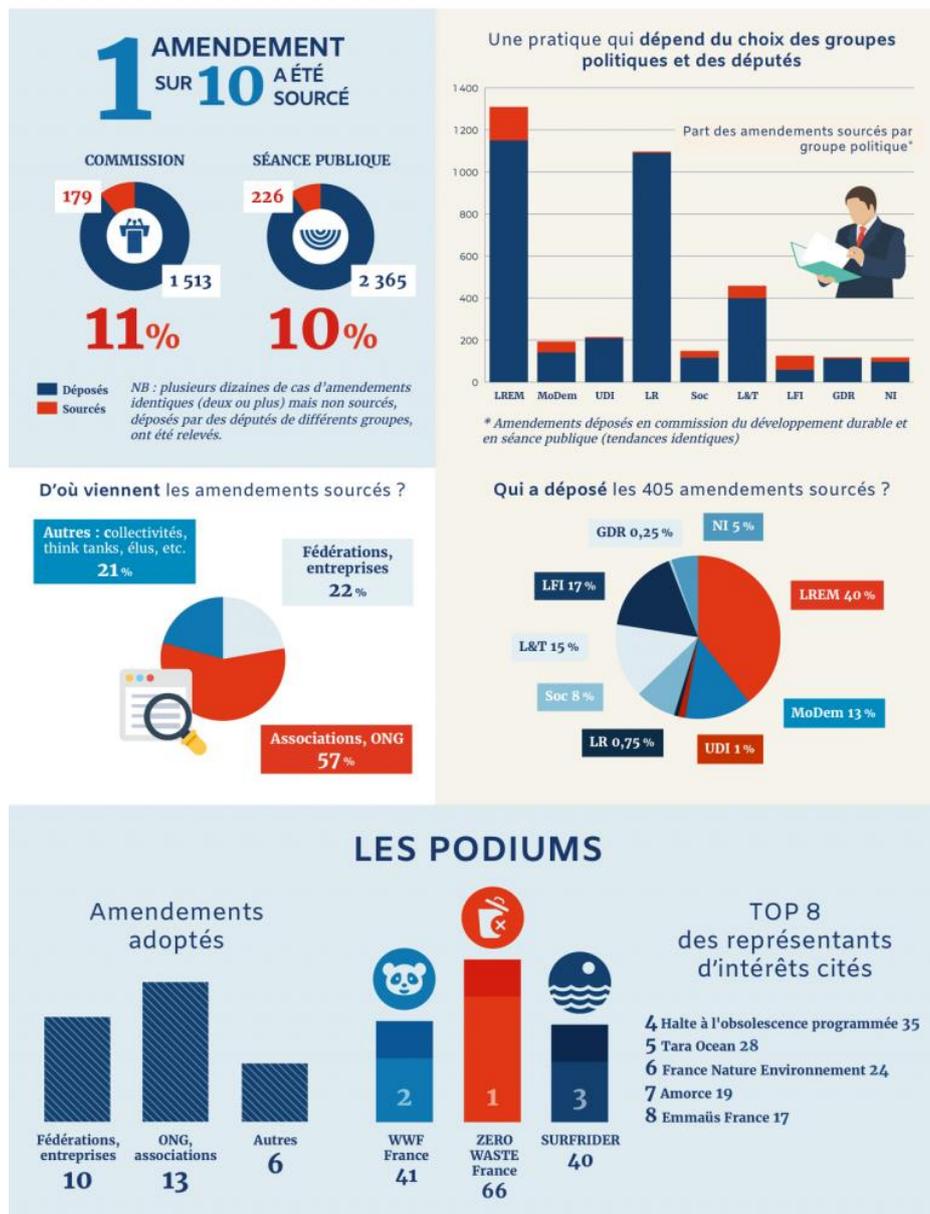
Aucun scrupule ne semble rebuter le petit monde des cabinets de conseil en lobbying et relations publiques. Edelman, Fleishman Hillard, gplus, Weber Shandwick, ESL & Network... Dans un récent rapport, le Corporate Europe Observatory (CEO) lève le voile sur ces « mercenaires » de la communication, prêts à servir toutes les causes, ou presque. Relativement peu connus du grand public, ils constituent des rouages essentiels de l'influence et du lobbying des entreprises : *« Ils arrangent des cocktails avec des hommes politiques. Ils organisent des conférences publiques où ceux qui sont responsables de la crise climatique peuvent socialiser avec qui sont en charge de la résoudre. Ils forment les cadres dirigeants des entreprises sur les meilleurs moyens d'influencer les politiques européennes. Ils redorent l'image de produits environnementalement destructeurs avec des publicités sur papier glacé, bien éloignées de la réalité des glaciers qui fondent et des forêts vierges qui brûlent. »*

Un certain nombre de grandes firmes de relations publiques se sont engagées, sous pression de la société civile, à ne plus travailler pour des climato-sceptiques notoires ou pour empêcher l'adoption de politiques de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Mais la mise en œuvre effective de ces promesses reste sujette à caution, la conception de ce qui relève du « climato-scepticisme » ou de l'obstruction à l'adoption de politiques climatiques ambitieuses pouvant être plus ou moins restrictive.

Document n°10 : Communications & Institutions, « ‘Sourcing’ des amendements : où en est-on ? L’exemple de la loi économie circulaire », 2020


 COMMUNICATION & INSTITUTIONS
 www.cominst.com
**« SOURCING » DES AMENDEMENTS :
 OÙ EN EST-ON ?**
 L’exemple de la loi économie circulaire

Le 9 octobre dernier, près de 320 députés de la majorité ont signé une tribune dans *Le Monde*, annonçant la généralisation, sur une base volontaire, du « sourcing » de leurs amendements. Il s’agit de préciser, dans les amendements concernés, qui les a suggérés. Alors aujourd’hui, qui source qui ? Un peu ? Beaucoup ? Le point avec un projet de loi qui a beaucoup mobilisé les représentants d’intérêts de tous bords...



Document n°11 : Convention citoyenne pour le climat, « La Convention Citoyenne pour le Climat, c'est quoi ? », Page d'accueil du site : <https://www.conventioncitoyennepourleclimat.fr>, 2020

Pour la première fois, un panel décrivant la diversité des citoyens et citoyennes françaises directement impliqués dans la préparation de la loi. La Convention Citoyenne pour le Climat, expérience démocratique inédite en France, a pour vocation de donner la parole aux citoyens et citoyennes pour accélérer la lutte contre le changement climatique. Elle a pour mandat de définir une série de mesures permettant d'atteindre une baisse d'au moins 40 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 (par rapport à 1990) dans un esprit de justice sociale.

Décidée par le Président de la République, elle réunit cent cinquante personnes, toutes tirées au sort ; elle illustre la diversité de la société française. Ces citoyens s'informent, débattent et prépareront des projets de loi sur l'ensemble des questions relatives aux moyens de lutter contre le changement climatique. Les séances plénières sont retransmises sur ce site.

Le Président de la République s'est engagé à ce que ces propositions législatives et réglementaires soient soumises "sans filtre" soit à référendum, soit au vote du parlement, soit à application réglementaire directe.

Admissibilité en 4e année – Samedi 27 mars 2021

ÉPREUVE DE LANGUE

ALLEMAND

1h

Coefficient 1

2 pages

Finnland: Im Norden sind die Frauen an der Macht

Süddeutsche Zeitung 10. Dezember 2019

Eine 34-Jährige als Premierministerin - das ist kein Zufall. Skandinavien steht in Sachen Gleichberechtigung viel besser da als der Rest Europas.

Finnland hat vom heutigen Dienstag an die jüngste Premierministerin der Welt, die 34-jährige Sanna Marin. Die Sozialdemokratin ist nun Chefin einer Koalition aus fünf Parteien, die alle von Frauen geführt werden, vier davon jünger als 35.

In Island führt Katrín Jakobsdóttir die Regierung an. In Dänemark Mette Frederiksen. In Norwegen Erna Solberg. Und Schweden ist stolz darauf, schon seit ein paar Jahren die weltweit einzige Regierung zu haben, die sich offiziell "feministisch" nennt. Ironischerweise ist ausgerechnet in Schweden der Regierungschef ein Mann. Ansonsten gilt: Im Norden sind die Frauen an der Macht.

Ein Zufall ist das nicht. Sanna Marin stammt aus einer Arbeiterfamilie, sie selbst sagt, sie verdanke dem Wohlfahrtsstaat ihre Karriere: Finnlands soziales Netz sorgte dafür, dass sie gute Schulen mit motivierenden Lehrern besuchen konnte. Das Rezept ist in allen nordischen Staaten ähnlich: Sie haben die Kinderbetreuung stark subventioniert, schon früh lange Elternzeiten eingeführt, und es gilt als selbstverständlich, dass Frauen genauso am Arbeitsmarkt teilhaben wie Männer. Die Gleichberechtigung der Geschlechter ist ein Ziel, das in Gesellschaft, Politik und Gesetzgebung höhere Priorität genießt als anderswo. Finnland war weltweit das zweite Land, in dem es allen Frauen offiziell erlaubt wurde zu wählen, und 1906 wurde es das erste Land, in dem Frauen die vollen politischen Rechte erhielten. Im letzten globalen "Gender Gap"-Bericht des Weltwirtschaftsforums, der die Gleichstellung der Frauen analysiert, steht Finnland auf Platz vier. Die ersten drei Plätze gingen an: Island, Norwegen und Schweden. (...)

Unter welchen Bedingungen gelingt es Frauen politische Macht zu bekommen?

Verändern mächtige Frauen die Politik?

Admissibilité en 4e année – Samedi 27 mars 2021

ÉPREUVE DE LANGUE

ANGLAIS

1h

Coefficient 1

2 pages

What's the difference between lies and post-truth in politics? A philosopher explains

Vittorio Bufacchi, *The Conversation*, January 24, 2020 (abridged text)

1. If I wrote “The first sentence in this article is a lie”, is this sentence true, or is it a lie? And, if a liar declares “I am lying”, is the liar telling the truth? In philosophy and logic this is known as the Liar’s Paradox: the liar is a liar, and if the liar is indeed lying, then the liar is telling the truth, which means the liar just lied.
2. Lies are part of the DNA of modern society, though we often now refer to them with the more dignified terminology of marketing, advertising, propaganda or spin. From unscrupulous sellers of used cars to prime ministers making unsubstantiated declarations about weapons of mass destruction, it seems that many people now make a living from lies.
3. In the public imagination politicians are professional liars par excellence, or as the writer George Orwell once put it: “Political language ... is designed to make lies sound truthful and murder respectable.”
4. In her essay ‘Truth and Politics’, published in *The New Yorker* in 1967, the philosopher Hannah Arendt was already lamenting the fact that politics and truth don’t mix. But even Arendt was aware that not all lies are the same. There are lies that are minimal forms of deception, a micro-tear in the fabric of reality, while some lies are so big that they require a complete rearrangement of the whole factual texture, a shift to another reality. In today’s terminology, Arendt was alerting us to the difference between a lie, and the 2016 Oxford Dictionaries Word of the Year – “post-truth”.
5. One way to understand the difference between lies and post-truth is that a liar denies specific facts that have precise coordinates in space and time, whereas post-truth questions the very nature of truth. A liar knows the truth, and, by trying to persuade us of an alternative narrative, a liar is paradoxically honouring the truth, whereas post-truth allows no last refuge for the truth. [...]
6. Post-truth is a murky concept, but it should not be confused with a lie. Post-truth is much more devious and dangerous to the democratic fabric of our society. The prefix “post” in post-truth refers to the claim that a specified idea has become redundant and therefore can safely be discarded. Post-truth is the belief that truth is no longer essential, that truth has become obsolete.
7. We can cope with politicians lying, but we cannot afford the risk of allowing politicians to delegitimise truth.

Briefly sum up – in your own words – the main points put forward by Vittorio Bufacchi, then discuss Hannah Arendt’s view, as mentioned in the article, that “politics and truth don’t mix” (§4).

(N.B. You should write approximately 300-350 words in all)

Admissibilité en 4e année – Samedi 27 mars 2021

ÉPREUVE DE LANGUE

CHINOIS

1h

Coefficient 1

2 pages

中国人不愿意生二胎的真正理由

中国人还有多少愿意生二胎？

据《第一财经日报》，“单独二孩”政策全面落地一年多后，中国生育政策有望再度适时调整。（…）

这条消息对很多失独家庭来说，无疑是一条好消息。但如果全面放开二孩政策落实，能够生的目前大概就是80,90这一代人了。因为对于70后来说现在生育风险太大了，太晚了。而对于80、90后这一代人来说，他们的生育意愿根本就不强。自己本身就是独生子女，要赡养的老人又多（他们很多都是一对夫妻赡养四个老人），就算全面开放二胎，还有多少愿意生的？不少人叹惜：“若是5年前、10年前调整此政策有可能更好些！”（…）

一个孩子，需要男女组建家庭，需要家庭有相当的经济实力，需要十月怀胎，才生得出来。而在好多人口学家眼里，生孩子似乎是很简单很容易的事，老怕生多了，却不知道现在生一个是多么难的事情！“奶粉贵、看病贵、入托贵、择校贵、买房贵”是一些人是否生二胎犹豫的原因。对于生二胎，经济问题是父母们最大的顾虑。

现在在城市里养个孩子，上个幼儿园每月学费少则一两千多则上万，更不用说奶粉钱，还有生病吃药等。普通人一个月挣多少？就算真是允许再生一个，两口子还不知道要怎么咬牙跺脚，才下得了决心！看看你们身边的那些年轻人，有的房贷每月要还五六千，有的甚至要还七八千。有的连自己的房子在哪、老婆是谁都还是个问号，你让他生二胎？一胎他还下不了决心呢！

如今高养育成本时代已经到来，年轻夫妇越来越趋向于晚婚晚育、少生优生。有人说，我们这代人已经太累了，再生两个孩子，养而不教，教而不善，结果是害人(孩子)害己，实在划不来。试想，不要说放开什么单独二胎，就是立即全面放开二胎，有多少夫妇会生二胎呢？就算立即全面放开生育，有多少夫妇会生三胎、四胎、五胎？生那么多，养得活吗？

2015年07月23日 10:39 教育专栏作者：风青杨

EXPRESSION ECRITE (400 caractères minimum, nombre exact à indiquer à la fin de votre copie svp)

根据这篇文章和你所知道的，请你回答以下的问题：为什么对中国人来说今日生二胎不那么容易？

Admissibilité en 4e année – Samedi 27 mars 2021

ÉPREUVE DE LANGUE

ESPAGNOL

1h

Coefficient 1

2 pages

Los tiempos de la vida y el trabajo

Milagros Pérez Oliva
EL PAIS 13-01-2020

La empresa andaluza Software Delsol ha sido noticia esta semana por haber implantado la jornada laboral de cuatro días sin reducir los salarios. Para ello ha incrementado la plantilla en 25 trabajadores y espera que el resultado no sea una reducción de los beneficios, sino todo lo contrario: que la mejora del clima laboral y el mayor compromiso de los trabajadores le permitan aumentar la productividad.(...) Una medida similar aplicada por Microsoft Japón le ha permitido incrementarla en un 40% y son muchas las empresas que, como promueve la Fundación Factor Humano, tratan de mejorar los resultados poniendo énfasis en el bienestar de los empleados y una adecuada gestión de los tiempos de la vida.

Este va a ser el debate central de los próximos años. No solo autores como Josef Stiglitz o Thomas Piketty han alertado sobre el incremento de las desigualdades y sus catastróficas consecuencias. Hasta los organismos que han aplaudido e incentivado las políticas de austeridad advierten ahora que hay que reducir la desigualdad. Pero la mayor fuente de desigualdad tiene que ver con el acceso al trabajo, lo que trae consecuencias de todo orden pues el trabajo no es solo el principal mecanismo de reparto de la riqueza: es también el principal mecanismo de participación en la vida social.

Hasta ahora, como demostró en un famoso gráfico el que será ministro de Universidades, Manuel Castells, la productividad no ha dejado de aumentar, y una forma de repartir sus beneficios ha sido reducir el tiempo de trabajo. En 1850 una persona dedicaba una media de 150.000 horas a lo largo de su vida a trabajar. En 1900 eran 130.000 y en 1950, 110.000. En el año 2000, oscilaba entre 60.000 y 75.000. En 150 años, los aumentos de productividad, vinculados casi siempre a mejoras tecnológicas, han permitido reducir el tiempo de trabajo y aumentar al mismo tiempo los salarios. Lo que se avecina ahora es una nueva revolución tecnológica, basada en la robotización y la inteligencia artificial, que permitirá un nuevo salto en la productividad. Se podrá producir más con menos trabajo humano. ¿Por qué no hemos de aplicar la fórmula que hemos seguido hasta ahora y que ha sido la más exitosa en términos de progreso social?

Tenemos dos maneras de afrontar el reto de garantizar la justicia social: repartir el trabajo o repartir la riqueza en forma de subsidios de desempleo, renta mínima o ayudas sociales. Aún en el caso de que el resultado fuera el mismo, que no lo es, repartir el trabajo siempre será una opción socialmente más equitativa, porque ofrece garantías de inserción social plena y permite una mayor armonía con los tiempos vitales. La segunda en cambio, puede garantizar la subsistencia, pero no elimina los riesgos de una creciente exclusión social. En este modelo, unos sufren porque trabajan demasiado y no pueden conciliar, y otros porque, al no tener trabajo, tampoco pueden disfrutar de la vida.

EXPRESIÓN ESCRITA (mínimo 250 palabras)

Presente la opinión de la autora y conteste: la renta básica universal: ¿solución o utopía?

Admissibilité en 4e année – Samedi 27 mars 2021

ÉPREUVE DE LANGUE

ITALIEN

1 heure

Coefficient 1

2 pages

Con il coronavirus la ricchezza si è spostata

Carlo Rovelli - Corriere della Sera 17/11/20

Le misure per rallentare la diffusione dell'epidemia in corso stanno causando problemi economici gravi a vaste fasce della popolazione. Chi vive grazie a un bar è in difficoltà se nessuno va al bar. Ma non dimentichiamo il fatto che i soldi risparmiati al bar non sono bruciati: sono nelle tasche di chi non li non ha spesi. Se la gente non va in vacanza, tutto il settore che dipende dal turismo soffre, ma non perché la massa di denaro che arriva di solito a questo settore sia andata distrutta; quella massa di denaro è restata nelle tasche di chi non è andato in vacanza, che quindi ha più soldi in tasca oppure li spende in altro modo, contribuendo all'arricchimento di qualcun altro. Ovviamente c'è impoverimento, fotografato dal calo del Pil, meno consumi fanno diminuire la produzione, il capitalismo vive di crescita, e la crescita rallenta quando i consumi scendono. Ma rimane un punto importante: un effetto della frenata di alcuni consumi è un riorientamento dei profitti e uno spostamento di ricchezza da una parte all'altra della società.

Ci sono settori che in questo periodo si sono molto arricchiti. Le Borse si sono mantenute su livelli elevati. I profitti di molte aziende sono in crescita. Il valore delle azioni Amazon, per fare solo un esempio, è raddoppiato, il che ha comportato un aumento di 13 miliardi di dollari nel patrimonio di Jeff Bezos. Non è difficile vedere chi si è impoverito e chi si è arricchito. I dati a livello mondiale sono trasparenti: fasce povere e medie della popolazione si stanno ulteriormente impoverendo, mentre la ricchezza delle fasce più ricche cresce. Si accentua il trend di concentrazione della ricchezza in atto da qualche decennio. Un fatto sembra difficile da discutere: il peso economico per salvare la vita dei nostri concittadini lo stanno pagando in molti, mentre una fascia ricca si sta arricchendo ancora di più. Molto sommessamente provo a suggerire: vi sembra giusto?

Relazione:

Alla luce dell'articolo di Carlo Rovelli, cercate di riflettere sulle disuguaglianze sociali provocate dalla crisi sanitaria.

[Minimo 250 parole]

Admissibilité en 4e année – Samedi 27 mars 2021

ÉPREUVE DE LANGUE

PORTUGAIS

1 heure

Coefficient 1

2 pages

A editora e escritora Maria do Rosário Pedreira afirmou recentemente nas colunas do DN (cf. trecho que segue) que o leque lexical da gerações novas andava a restringir-se. Comente e discuta em 350/400 palavras, de maneira argumentada e organizada, esta opinião.

De poucas palavras

(...) Bem sei que desapareceu o prestígio de falar bem em público (basta ouvir alguns dos nossos políticos...) e que as séries em *streaming*, as redes sociais e o YouTube têm arrancado cada vez mais jovens à leitura: se, nos anos 1980, estes usavam cerca de 1500 palavras no seu quotidiano, o número baixou actualmente para cerca de 300 palavras (e algumas são fogo, bué, fixe, ou simples muletas como meu ou tipo). O *Dicionário Houaiss da Língua Portuguesa*, que nem sequer é o mais completo de sempre, tem 228 000 entradas, e o mais modesto Priberam, que pode consultar-se gratuitamente online, tem, mesmo assim, 115 000. Se os nossos adolescentes não usam mais de 300 vocábulos e a leitura não parece atraí-los para corrigir a situação, que irá acontecer-lhes no dia em que começarem a faltar-lhes os nomes para as coisas? O silêncio? Adeus, futuro.

Maria do Rosário Pedreira, *Diário de Notícias* 05/10/19

Admissibilité en 4e année – Samedi 27 mars 2021

ÉPREUVE DE LANGUE

RUSSE

1h

Coefficient 1

2 pages

Document 1.

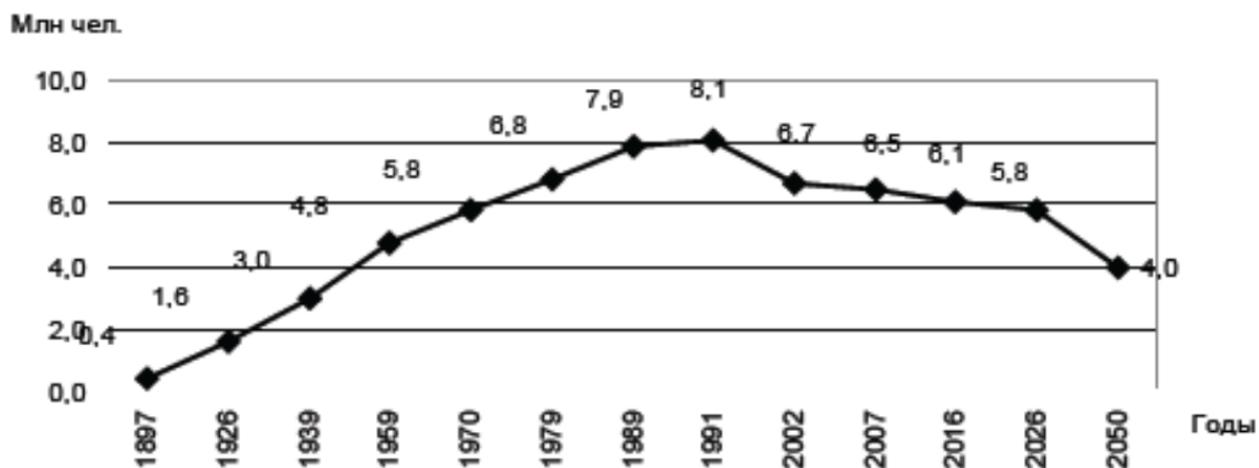
Texte-support : Владивосток, столица русской мечты

Манон Массэ *Le Courrier de Russie*

« Если бы Земля была плоской, то Владивосток находился бы на самом краю света », – примерно так мне описывали столицу Дальнего Востока России перед моим отъездом. До Москвы 9000 км, Китай, Япония и Тихий океан совсем рядом, однако именно во Владивостоке я почувствовала себя в России, как нигде более. Для большинства людей Владивосток – это конечный пункт Транссибирской магистрали. Здесь нет чувства времени от бескрайних сибирских просторов. Во времена СССР город был закрыт для посещения иностранцев, а новые российские власти долгое время о нем почти не вспоминали. Но за последние годы Владивосток очень сильно изменился, и сегодня город готов к своей лидирующей роли на Дальнем Востоке.

Document 2.

Схема прогнозирования демографического развития Дальнего Востока России (schéma prévisionnel de l'évolution démographique dans l'Extrême Orient russe):



https://yandex.ru/images/search?img_url=http%3A%2F%2Fwww.medlinks.ru%2Fimages%2Fart%2Fall16%2Fnew_pa23.gif&text=

Опираясь на информацию, полученную в представленных документах (1 и 2), сделайте соответствующий комментарий на русском языке.

En vous appuyant sur les documents 1 et 2, rédigez en russe **une synthèse** de **200** mots.